

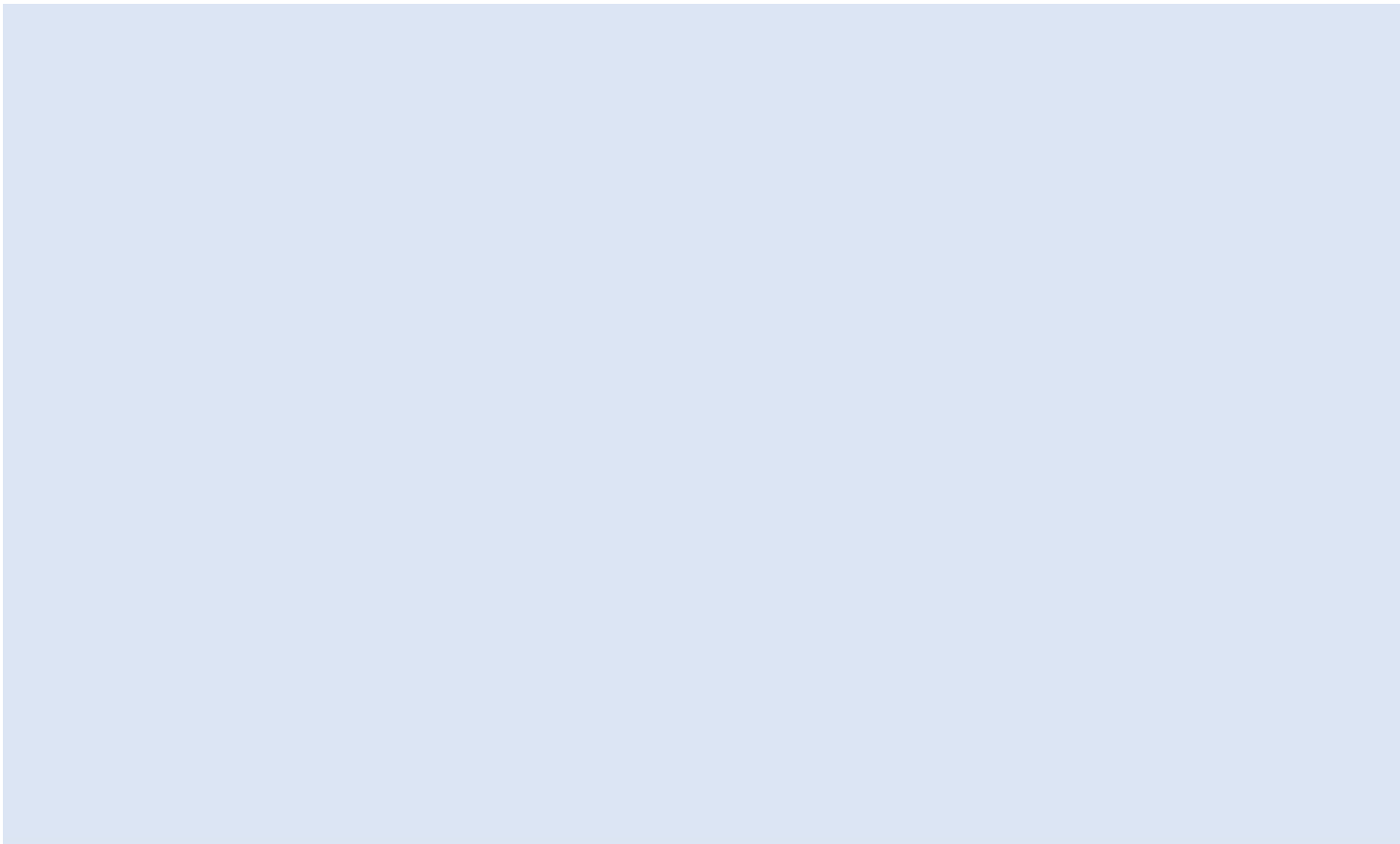


**Autorité
des marchés
financiers**

Volume 23 - Numéro 9

5 mars 2026

Bulletin



Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6	5.2 Réglementation et lignes directrices	
1.1 Avis et communiqués		5.3 Autres consultations	
1.2 Réglementation		5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
1.3 Autres décisions		5.5 Sanctions administratives	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10	5.6 Protection des dépôts	
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF		5.7 Autres décisions	
2.2 Avis légaux de l'Autorité		6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	78
3. Distribution de produits et services financiers	45	6.1 Avis et communiqués	
3.1 Avis et communiqués		6.2 Réglementation et instructions générales	
3.2 Réglementation		6.3 Autres consultations	
3.3 Autres consultations		6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
3.4 Retraits aux registres des représentants		6.5 Interdictions	
3.5 Modifications aux registres des inscrits		6.6 Placements	
3.6 Avis d'audiences		6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires		6.8 Offres publiques	
3.8 Autres décisions		6.9 Information sur les valeurs en circulation	
4. Indemnisation	64	6.10 Autres décisions	
4.1 Avis et communiqués		6.11 Annexes et autres renseignements	
4.2 Réglementation		7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	224
4.3 Autres consultations		7.1 Avis et communiqués	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers		7.2 Réglementation de l'Autorité	
4.5 Autres décisions		7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
5. Institutions financières	70	7.4 Autres consultations	
5.1 Avis et communiqués		7.5 Autres décisions	
		8. Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière	236
		8.1 Avis et communiqués	
		8.2 Réglementation	
		8.3 Sanctions administratives pécuniaires	
		8.4 Décisions de révision	
		8.5 Annexes et autres renseignements	
		9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	242
		9.1 Avis et communiqués	
		9.2 Réglementation	
		9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
		9.4 Autres décisions	
		10. Agents d'évaluation du crédit	247
		10.1 Avis et communiqués	
		10.2 Réglementation et lignes directrices	
		10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit	
		10.4 Sanctions administratives	

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

AMF : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
OAR : Organismes d'autoréglementation
OCRI : Organisme canadien de réglementation des investissements

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 mars 2026 – 9 h 30				
2024-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vincent Allard et Pyrole Capital inc. Parties intimées BMO Ligne d'action inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats, s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Et Demande de levée des ordonnances de blocage Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 mars 2026 – 14 h 00				
2025-033	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Financière Greatway inc. (Inscription No. 606502) et Marlon Antonio (Inscription No. 245079) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9194-0577 Québec inc. (Inscription No. 513751) et Michel Paquette (Inscription No. 156834) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jean-Claude Dube, Avocats, S.A	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 mars 2026 – 14 h 00				
2026-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jérémy Bellisle, Antoine Normandin, Loup-Abel Côté et Michael Dumoulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
10 mars 2026 – 9 h 30				
2024-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées Banque Nationale du Canada, Paypal Canada Co. et Bitbuy Technologies inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur & Associés Avocats	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 mars 2026 – 9 h 30				
2020-029	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées</p> <p>Banque Nationale du Canada, Paypal Canada Co., Tangerine et Bitbuy Technologies inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Levasseur & Associés Avocats</p>	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	<p>Accord sur demande de levée des ordonnances de blocage</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7</p> <p>ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH</p>
10 mars 2026 – 13 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dany Bergeron Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Morin Pelletier Avocats</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de retrait des droits conférés par l'inscription, révocation de certificat, d'interdiction d'agir comme administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, et d'interdiction d'agir comme administrateur, dirigeant ou dirigeant responsable d'un cabinet en assurance</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 mars 2026 – 14 h 00				
2023-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Élan Future inc., Elan Future LTD Éternelle Global inc., 9456-4416 Québec inc. et 9400-5493 Québec inc. Jérôme-Olivier Malo Martin Isabelle Nicolas Maltais Dominik Bilodeau Alexandre Cossette Marie-Soleil Baril Parties intimées Caisse Desjardins des technologies, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, Banque de Montréal et Banque Toronto-Dominion Coinsquare Capital Markets Ltd. Newton Crypto Ltd	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dentons Canada S.E.N.C.R.L. Dentons Canada S.E.N.C.R.L. FCA Légal s.e.n.c.r.l. Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. FCA Légal s.e.n.c.r.l. Torstein Braaten McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Christine Dubé	Contestation de la décision <i>ex parte</i> Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 mars 2026 – 14 h 00				
2023-030 SUITE	<p>Binance Canada Capital Markets inc., Binance Holdings Ltd., Clear White Solutions Limited, Officier de la publicité foncière de Shefford et Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers</p> <p>Ernst & Young inc. ès qualités d'administrateur provisoire des sociétés Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9400-5493 Québec inc., 9456-4416 Québec inc. et 9456-4424 Québec inc. Parties mises en cause</p>	Dentons Canada S.E.N.C.R.L.	Christine Dubé	<p>Contestation de la décision <i>ex parte</i></p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p> <p>ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV</p>
11 mars 2026 – 9 h 30				
2024-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Ahmed Aly Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Robillard Prescott Morissette avocats s.e.n.c</p>	<p>Jean-Pierre Cristel</p> <p>Asseseurs : Sylvain Poirier Jocelyne Charland</p>	<p>Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p> <p>ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
11 mars 2026 – 9 h 30				
2024-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Juneau-Katsuya et Pierre G. Fillion Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande en rejet total ou partiel de l'Autorité Audience au fond Et Demande en communication des intimés Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
11 mars 2026 – 14 h 00				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 mars 2026 – 9 h 30				
2024-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ahmed Aly Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Robillard Prescott Morissette avocats s.e.n.c	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Sylvain Poirier Jocelyne Charland	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
12 mars 2026 – 9 h 30				
2024-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Juneau-Katsuya et Pierre G. Fillion Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande en rejet total ou partiel de l'Autorité Audience au fond Et Demande en communication des intimés Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 mars 2026 – 14 h 00				
2025-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Benoit Dicaire, 9304-1291 Québec inc. et Pierre Drolet Parties intimées Josée Lewis Caisse Desjardins de Châteauguay, Banque de Montréal, Banque Manuvie du Canada et Banque Nationale du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Corbeil Demchuck Roy, Avocats	Christine Dubé	Avis de contestation, de la décision <i>ex parte</i> , de la mise en cause Josée Lewis Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 mars 2026 – 14 h 00				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lanctot Avocats S.A.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
17 mars 2026 – 9 h 30				
2025-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Quan Le (Certificat no 156302) et Choix hypothécaire Quan Le inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers INEX Légal	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Jocelyne Charland Sylvain Poirier	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription et de mesure de redressement Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno
18 mars 2026 – 9 h 30				
2024-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Serge Beausoleil et Martin Tremblay Johnson Joseph Leigh Hughes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	Demandes de précisions Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
18 mars 2026 – 9 h 30				
2025-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Quan Le (Certificat no 156302) et Choix hypothécaire Quan Le inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers INEX Légal	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Jocelyne Charland Sylvain Poirier	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription et de mesure de redressement Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno
19 mars 2026 – 9 h 30				
2025-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Quan Le (Certificat no 156302) et Choix hypothécaire Quan Le inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers INEX Légal	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Jocelyne Charland Sylvain Poirier	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription et de mesure de redressement Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno
19 mars 2026 – 14 h 00				
2025-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre-Charles Jolicoeur (Certificat n° 247812) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Christine Dubé	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription et de mesure propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 mars 2026 – 14 h 00				
2026-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9177-9496 Québec inc. (Inscription no 512996), Martin Houde-Bergeron (Certificat no 269761) et Sylvie Chartrand (Certificat no 106939) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats S.E.N.C.R.L.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les Conseillers en placements Kerr inc., Robert Kerr et Kristina Kerr Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, de condition à l'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
20 mars 2026 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claude Duhamel David Cournoyer Bertrand Lussier Éric Marchant Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
23 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 mars 2026 – 9 h 30				
2025-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Randy Howard Puritt Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande de pénalité administrative et de radiation d'inscription Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
24 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
25 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vanessa Larivière Partie intimée</p> <p>Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>
25 mars 2026 – 9 h 30				
2025-021	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Abderrazzak Merzouki Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Christine Dubé</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'agir comme administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller ou d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p> <p>ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vanessa Larivière Partie intimée</p> <p>Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>
27 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vanessa Larivière Partie intimée</p> <p>Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
30 mars 2026 – 9 h 30				
2024-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vanessa Larivière Partie intimée</p> <p>Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande de levée d'ordonnances de blocage, de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administratrice ou dirigeante, de modalités de distribution, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>
30 mars 2026 – 9 h 30				
2024-028	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Juneau-Katsuya et Pierre G. Fillion Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.</p>	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7</p> <p>ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
1er avril 2026 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dany Bergeron Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Morin Pelletier Avocats</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de retrait des droits conférés par l'inscription, révocation de certificat, d'interdiction d'agir comme administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, et d'interdiction d'agir comme administrateur, dirigeant ou dirigeant responsable d'un cabinet en assurance</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 avril 2026 – 9 h 30				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dany Bergeron Partie intimée Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morin Pelletier Avocats Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits conférés par l'inscription, révocation de certificat, d'interdiction d'agir comme administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, et d'interdiction d'agir comme administrateur, dirigeant ou dirigeant responsable d'un cabinet en assurance Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 avril 2026 – 9 h 30				
2024-011	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vincent Latreille</p> <p>Trading Easy</p> <p>Keegan McDougall et Gabriel Martineau</p> <p>Samuel Dubois</p> <p>Cristel Berthiaume Parties intimées</p> <p>Guylain Latreille et Chantal Garneau</p> <p>Banque canadienne impériale de commerce (CIBC), Caisse Desjardins Hull-Aylmer, Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia), PayPal Canada Co., Shakepay inc., Binance Canada Capital Markets inc., Foris Dax inc., l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau et l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donaldson Boissonneault</p> <p>Me Hedi Belabidi</p> <p>Donaldson Boissonneault</p> <p>Beaudry, Bertrand, s.e.n.c.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de communication et demande de levée des ordonnances de blocage des intimés Vincent Latreille et Cristel Berthiaume</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p> <p>ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 avril 2026 – 9 h 30				
2025-029	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jean Nasrallah, Alexandre Trudeau et Joseph Alexander Felix Parkin</p> <p>Parties intimées</p> <p>FCF Inc. et ZYPTO SPÓŁKA Z OGRANICZONĄ ODPOWIEDZIALNOŚCIĄ (f.a.s. ZYPTO SP ZOO)</p> <p>Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Goulet Brière s.n.</p> <p>Goulet Brière s.n.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur, courtier, conseiller ou gestionnaire de fonds d'investissement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p> <p>ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8</p>
7 avril 2026 – 9 h 30				
2025-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Richard Guay, Isabelle Guay, Geneviève Guay et Gabriel Guay</p> <p>Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande en irrecevabilité</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>
7 avril 2026 – 14 h 00				
2025-017	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jonathan Gagné</p> <p>Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l.</p>	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	<p>Accord</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7</p> <p>ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
8 avril 2026 – 9 h 30				
2025-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Kelsey Brunette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
8 avril 2026 – 9 h 30				
2024-034	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Liam Idelson Turner Steven Finn Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc. Battista Turcot Israel, s.e.n.c.	Antonietta Melchiorre	Accords Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
9 avril 2026 – 9 h 30				
2025-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jonathan Forte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal s.e.n.c.r.l.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande en communication et demande en rejet Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 avril 2026 – 9 h 30				
2025-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jonathan Forte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal s.e.n.c.r.l.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande en communication et demande en rejet Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
9 avril 2026 – 14 h 00				
2025-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Rémy-Ouimette Scalabrini et Maricom inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus services juridiques inc.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur, courtier, conseiller ou gestionnaire de fonds d'investissement et de mesure propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 avril 2026 – 9 h 30				
2025-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse F.D. S.-O.M., A.M. et P.P. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opération sur valeur Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
13 avril 2026 – 9 h 30				
2024-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse ZYPTO SP ZOO et FCF inc., Jean Nasrallah, Alexandre Trudeau et Joseph Alexander Felix Parkin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Goulet Brière s.n.	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
15 avril 2026 – 9 h 30				
2025-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jonathan Forte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal s.e.n.c.r.l.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	Demande en exclusion de la preuve et en arrêt des procédures Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 avril 2026 – 14 h 00				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscriptions, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur, de dirigeant ou de dirigeant responsable d'un cabinet, de mesure de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
16 avril 2026 – 9 h 30				
2024-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Serge Beausoleil et Martin Tremblay Johnson Joseph Leigh Hughes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	Demandes de précisions Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 avril 2026 – 9 h 30				
2025-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée</p> <p>Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Picard Poitras Gervais avocats</p> <p>CRG avocats inc.</p>	Antoniotta Melchiorre	<p>Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur, de dirigeant ou de dirigeant responsable d'un cabinet et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p> <p>ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc</p>
22 avril 2026 – 9 h 30				
2025-022	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Cabinet de courtage Global inc. (Inscription no 602418) et David Raymond Pilon (Certificat no 216883)</p> <p>Dominic-Julien Lafrance-Raymond (Certificat no 177868) Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal, Pafco compagnie d'assurance et Primaco Ltée Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bissonnette Giroux s.a, Cabinet d'avocats</p>	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de révocation d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Dans la salle d'audience Paul Fortugno</p> <p>Et</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7</p> <p>ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
23 avril 2026 – 9 h 30				
2025-022	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Cabinet de courtage Global inc. (Inscription no 602418) et David Raymond Pilon (Certificat no 216883)</p> <p>Dominic-Julien Lafrance- Raymond (Certificat no 177868) Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal, Pafco compagnie d'assurance et Primaco Ltée Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Bissonnette Giroux s.a, Cabinet d'avocats</p>	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de révocation d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Dans la salle d'audience Paul Fortugno</p> <p>Et</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7</p> <p>ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH</p>
30 avril 2026 – 14 h 00				
2026-005	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Alcor et Mizar Stratégies inc. (Inscription no 606559) et Anne Martel (Certificat no 122929) Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dussault De Blois Lemay Beauchesne</p>	Christine Dubé	<p>Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de condition à l'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle Chambre de pratique</p> <p>ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
1er mai 2026 – 9 h 30				
2025-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Robert Dubois Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'agir comme administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 mai 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre	Demande en arrêt des procédures Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno Et Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
27 mai 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre	Demande en arrêt des procédures Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno Et Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 mai 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre	Demande en arrêt des procédures Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno Et Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 juillet 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Christine Dubé	Demande visant à faire déclarer inconstitutionnels les articles 15.1 et 15.5 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, casser les assignations et ordonner la remise des documents saisis Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

4 mars 2026

2.1.2 Décisions

Les décisions listées dans la présente section peuvent inclure des pièces jointes. Afin d'obtenir l'intégralité de la décision incluant les pièces jointes, celle-ci peut être téléchargée directement sur le site web de SOQUIJ.

Autorité des marchés financiers c. Cliche - 2021-005-007

<https://t.soquij.ca/Nq25E>

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ALAIN	CLÉMENT	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-02-26
ARONOVITCH	HARRISON	BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-02-24
BAILLARGEON	FRANK	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-02-19
BASSAM	MAHDI	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-02-12
BEAULIEU	ISABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-26
BEBAWI	MARINA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-01-17
BELANGER	LORRAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-25
BELLEY-PELLETIER	GABRIEL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-03-02
BENT	JENNIFER	GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C.	2026-02-13
BERTRAND	JACQUELINE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-02-23
BRUNI	DANNY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
CAMARA	EL HADJI MAMADOU IBN BACHIR	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-20
CANTIN-LESAGE	FELIX	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-27
CARDONE	COSTANTINO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-02-20
CARIER	SYDNEY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-26
CHASLES	LOUIS	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
CHIRHALWIRWA	STELLA KEREN NYENYEZI	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-24
CLARKE	SHAYNE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-27
CRIGAN	IRINA	VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	2026-02-20
DEBLOIS	MARC	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
DELAMARE	NATHALIE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
DERAFSHIGARGA RI	MINA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-02-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DESJARDINS	LYNDA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
DI STAULO	NICOLA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-28
DUFOUR	MARTIN	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
DUFOUR	NICOLAS	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-02-26
GAGNON	RENE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-02-20
GIAFFREDA	LUCIA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
GIROUX	MAXIME	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-24
GUÉRIN	VINCENT	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-27
HAJJI	OMAR	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-28
HENRIQUES PEDRO	ANA RITA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
HO	SYLVIA	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
JEAN	SIMON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-24
JIN	YITIAN	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-02-25
JOSEPH	JONATHAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-25
LAMARCHE	SERGE	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-02-27
LANDRY	MARIE-EVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-24
LEBDIRI	ANISS	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-02-24
LEFEBVRE	MARIE-CHANTAL	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-03-03
LEMAY	JACINTHE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-02
LESSARD	JULIE	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-02-27
LI	ZELU	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-11-01
LMISSAOUI	ILHAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-27
MAZIGI	ALEXANDRE	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
MILLER	JOSHUA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-23
MIMOUNI	WAFAA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-25

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MORIN	MÉLISSA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
MORRIS	GREGG	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
MUHIRE	DIEUDONNE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-02-16
NGUYEN	THE-VY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
OUELLET-DORÉ	MATHIEU	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-02-25
PALIX	JEAN-YANN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-02-19
PELLETIER	MELANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-16
PELLETIER	JEAN GUY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
PERSECHINO	MASSIMO	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-02
PHANEUF	JESSICA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
RIOUX	STÉPHANIE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-26
RODRIGUE	JULIE-ANN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2025-12-25
SALVADORE	MARIA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-02-16
SANTOS	ELSA	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-03-02
SIGUIDE	NAVIGUEY AUDE ÉLIANE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-03-01
ST-GELAIS-ISABELLE	LUDOVIC	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-02-27
TADROUS	JOSEPH	WELLINGTON-ALTUS PRIVATE WEALTH INC.	2026-02-20
TANGUAY	SOPHIE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-25
TOM	ELISABETH	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-02-16
TRAHAN-JONCAS	ISAAC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-02-26
TREMBLAY	KELLY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-02-27
VEILLETTE	THÉRÈSE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-02-27
VERMETTE	JONATHAN	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-02-27

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BAARABE	NADIA	TRANS-CANADA CAPITAL INC.	2026-02-24
BENT	JENNIFER	GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C.	2026-02-13
BRUNI	DANNY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
CHASLES	LOUIS	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
DEBLOIS	MARC	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
HO	SYLVIA	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
KIM	JONG KYOUNG	GESTION D'ACTIFS GLOBAL ALPHA LTÉE	2026-02-27
MAZIGI	ALEXANDRE	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
MORRIS	GREGG	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
NGUYEN	THE-VY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23
PELLETIER	JEAN GUY	GESTION PRIVEE TD WATERHOUSE INC.	2026-02-23

Cabinets de services financiers**Sans mode d'exercice**

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	
16a Courtage hypothécaire	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
104260	BOUCHARD, SUZANNE	4A	2026-03-02
104889	BOUTIN, JULIE	4A	2026-03-02
108407	COUTURE, SIMON	6A	2026-03-02
115849	GUIMOND, MARC	4A	2026-03-02
116432	HIGGINS, SUZIE	3A	2026-02-25
117490	KERR, ROBERT	6A	2026-02-25
118644	LALONGÉ, RICHARD	1A	2026-02-25
118644	LALONGÉ, RICHARD	6A	2026-02-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
119670	LAROUCHE, GÉRARD	1A	2026-03-02
122951	MARTEL, ÉRIC	4A	2026-03-02
123217	MASSICOTTE, ROGER	6A	2026-03-04
125959	PARÉ, MARIE-CLAUDE	3A	2026-03-02
126951	PICHÉ, LIETTE	4A	2026-02-26
133398	TRUELLE, DENIS	1A	2026-02-25
135600	NAULT, SUZIE	4A	2026-02-27
144600	DI STAULO, NICOLA	6A	2026-03-03
146384	GAGNON, RENE	6A	2026-03-03
151290	ASSELIN, MARIE-CLAUDE	5B	2026-02-26
154940	BOURASSA VILLEMURE, NOÉMIE	4B	2026-02-27
155330	ALARIE, JOSÉE	5B	2026-03-03
156959	DROUIN, JULIE	3B	2026-03-02
161919	STEARNS, MICHAEL	1A	2026-02-27
161975	LANGLOIS, CARL	4C	2026-03-03
162070	HOULE, NATHALIE	4B	2026-03-02
164820	DESFOSSÉS, CHRISTINE	4B	2026-02-27
167379	BÉLANGER-BOURGOING, CHARLES	5A	2026-02-26
171020	GENOIS, SOPHIE	2B	2026-03-03
173157	CAMPBELL, SONIA	4A	2026-03-02
173969	LOISELLE, PATRICE	4A	2026-03-02
174113	HIMDI, ADIL	6A	2026-03-02
174356	LEMIEUX, EMILIE	3B	2026-03-02
176037	PATENAUDE, PIERRE-ALEXANDRE	3B	2026-02-27
180314	LAPRATTE, MAXIME	4B	2026-02-27
185805	GÉNÉREUX, CAROLE	4A	2026-02-26
186383	LACHANCE, VALÉRIE	4A	2026-02-26
187695	TARDIF, ISABELLE	4B	2026-03-02
190866	KAFI, SAMIA	4B	2026-03-02
191096	DESJARDINS, YANN	4A	2026-03-03
193877	EMOND-RHEAULT, MATHIEU	3B	2026-02-25
196988	GHALEM, FOUZIA-NADIA	4B	2026-03-02
204240	PICHÉ, SANDRA	5B	2026-03-03
204263	PARÉ, LOUISE	6A	2026-02-28
209231	CHARBONNEAU, YVES	1A	2026-03-02
211253	LEBLANC, FRANCIS	3B	2026-03-02
211938	RICHARD, JOSEE	1B	2026-02-25
213571	PETION, ALEXANDRE RONALD	1A	2026-02-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
215358	JUTEAU, CAROLINE	5B	2026-03-03
215480	LEMIRE, VINCENT	3B	2026-03-03
216020	HÉTU, GENEVIEVE	4A	2026-03-02
218549	CAYOUCETTE, CAROLINE	3B	2026-03-01
220638	HOUDE, ÉLISABETH	2A	2026-03-03
220638	HOUDE, ÉLISABETH	1A	2026-03-03
221810	DUCHARME, MATHIEU	3B	2026-03-03
222909	LEVESQUE, RENÉE	3B	2026-02-25
223577	ANDRÉ, KEVIN	4A	2026-03-03
224361	RIOPEL, NATHALIE	4A	2026-02-26
224385	VINETTI LÉVESQUE, SÉBASTIEN	1A	2026-02-26
224385	VINETTI LÉVESQUE, SÉBASTIEN	2A	2026-02-26
225261	NTUMBA KAMBAJI, BILOLO	4A	2026-03-03
226119	BOURSIQUOT, LUDWIG	4B	2026-02-27
229232	BRETON, CHANTAL	3B	2026-03-03
230634	DUCHESNE, SABRINA	1A	2026-03-02
230701	CHIASSON, KATARINA	5B	2026-03-03
235210	TÉTRAULT, ANNIE	16A	2026-03-02
235594	JOVEL, EDGAR	16A	2026-02-27
236613	LEBRUN, JEAN-MARC	16A	2026-03-03
237417	DAHAN, STÉPHANE FRANCK	16A	2026-02-27
239513	DOLEA, STEFAN DANUT	1A	2026-03-02
241218	DELAGE, SANDRINE	4A	2026-03-03
241425	HOTTE, NANCY	1A	2026-03-02
244294	VILLENEUVE, WILLIAM	4A	2026-02-25
244445	MORIN-CHARRON, SAUL	4B	2026-02-25
244530	MIDOUIN, SABRINA	3B	2026-02-26
244636	DUMERGEANT, KERBY	4B	2026-02-25
248428	FRECHETTE, VALERIE	3B	2026-03-03
251896	LAVOIE, VALÉRIE	4B	2026-03-02
252162	COELLO, JAEL	3B	2026-03-03
255115	FOURNIER, ERIC	5B	2026-02-26
255475	CHARLES, JACQUES-ÉDOUARD	3B	2026-03-03
255481	LEBLOND, ALEXANDRE	6A	2026-02-25
255481	LEBLOND, ALEXANDRE	1A	2026-02-25
255605	LÉTOURNEAU, ADAM PIERRE	4B	2026-02-25
255629	JULIEN JEAN-JACQUES, ALLAN MANASSÉ	1A	2026-02-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
256673	MINVILLE, FRÉDÉRIQUE	3B	2026-03-03
256705	BENOIT, PHILIPPE	4B	2026-02-26
257648	DESRÉ, MAUD	3B	2026-02-26
257739	VERMETTE, JONATHAN	1A	2026-02-27
259092	PAQUETTE, PRÉSCILLIA	3B	2026-02-26
259190	TURGEON, LAURENCE	3B	2026-03-03
259268	HASSOUANI, AHMED	4B	2026-02-25
259420	LIOTARD, BRIGITTE	2B	2026-02-25
259420	LIOTARD, BRIGITTE	1A	2026-02-25
259610	GU, RUOHAN	1A	2026-03-02
259620	SIMARD, DAVID	16A	2026-03-02
260016	RODRIGUEZ DE CASTILLO, ADRIANA JOSE	1A	2026-02-26
260027	MATHIEU, MARC ANTOINE	4B	2026-03-02
260692	PERRON, NICOLAS	4C	2026-02-27
260876	CLOUTIER, VALÉRIE	3B	2026-03-02
260938	GAUTHIER, SARAH	3B	2026-02-27
261349	DURAND, JULIE	3B	2026-02-27
261654	HYPPOLITE, ILDEGE	4B	2026-02-25
262364	LANGLOIS, MARILYN	5B	2026-03-01
262371	AZEVEDO, MARIE-LAURE	3B	2026-03-03
263164	AIT OUHMANE, BTISSAM	3B	2026-03-01
263575	THIBODEAU, MELANIE	5B	2026-03-03
263906	ROY, STEPHANE	4C	2026-03-02
264054	JEAN-CHARLES, RICARDO	3B	2026-03-02
264318	GODIN, GABRIELLE	5B	2026-03-03
264634	DUMBERRY, MYLLA	1B	2026-03-02
264982	ROY, KASSANDRA	4C	2026-02-25
264987	BRASSARD, JONATHAN	4C	2026-02-26
265315	ROY, KAREL	1B	2026-03-03
265705	TURGEON, MICHEL	4B	2026-03-03
266083	LAGACÉ, AUDREY	4B	2026-02-25
266322	GARIEPY, EMILIE	5B	2026-03-03
266705	LANGELIER, VALÉRIE	1A	2026-02-27
266770	PROULX, JAMIE	4B	2026-02-25
266792	DAHDA, YOUSSEF	4B	2026-02-26
267482	LEGAULT, OLIVIER	1A	2026-02-27
267991	DI CAPRIO, MARIANNA	1A	2026-03-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
268061	GNANAGO, AXEL	1A	2026-02-27
268370	ZAIZ, ZINEB	3B	2026-02-25
268490	MAZIMPAKA, HAMANI	1B	2026-02-27
268498	AURÉLIEN, NAKYA	5B	2026-02-26
268541	LACHHEB, IBTISSAM	3B	2026-03-03
269292	LAGUAN GAMEZ, RENE REUBEN	1A	2026-03-03
269495	MAHOMAR, JORGE	1A	2026-02-25
269601	AUDET, ROCH	1A	2026-02-27
270332	BUJOLD, MATHIEU	3B	2026-02-26
270429	FORTIER, NATHALIE	1A	2026-02-27
270555	LAPLUME, ANTONY	3B	2026-02-27
270557	EL HARHARI, YOUSSEF	3B	2026-03-02
270748	OUELLET, VALÉRIE	3B	2026-03-01
271177	BRABANT, ISABELLE	1B	2026-02-25
271260	AMYOT, CHRISTINA	5A	2026-02-27
271427	TURNBULL, THOMAS	1B	2026-03-03
272180	BOURDEAU, ERIXA	1A	2026-02-27
272442	GEMME, DAPHNÉ	5B	2026-02-26
272620	AUDIER, AXELLE	1A	2026-03-02
272929	COURCHESNE-BOISVERT, DAPHNEE	4C	2026-03-02
273404	ZABYTKOVSKA, TETIANA	1A	2026-02-28
273581	BLOUIN, PASCAL	1A	2026-02-25
273654	DUFRESNE, STÉPHANE	1A	2026-02-27
274222	LAPOINTE-CHAPUT, CATHERINE	4B	2026-02-26
274799	BEN SALEM, MOUEZ	1A	2026-02-27

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
502926	9011-8118 QUÉBEC INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-02
505940	GROUPE CONSEIL GIGUÈRE ET FRÉCHETTE INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCE DE PERSONNES	2026-02-27
516148	9257-6339 QUÉBEC INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-03-02
600618	ROGER MASSICOTTE	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-02-26
603454	TRUELLE BISSON SERVICES FINANCIERS INTÉGRÉS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-02-25
603962	SERVICE FINANCIER NANDO INC.	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-02-27
606483	OMÉGA EXPERTISE ACTUARIELLE INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE ASSURANCE DE PERSONNES	2026-02-26
608708	ALEXANDRE LEBLOND	ASSURANCE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-02-25
609451	ALLAN MANASSÉ JULIEN JEAN-JACQUES	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-02-25

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	BERNIER	MATHIEU	2026-03-02
MYÉLINE CAPITAL INC.	DOYON	GABRIEL	2026-02-27
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	LÉTOURNEAU	FRÉDÉRIC	2026-02-27

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	BERNIER	MATHIEU	2026-03-02
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	LÉTOURNEAU	FRÉDÉRIC	2026-02-27

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	BERNIER	MATHIEU	2026-03-02
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	LÉTOURNEAU	FRÉDÉRIC	2026-02-27

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
609879	LEBLOND PLANIFICATION FINANCIÈRE INC.	ALEXANDRE LEBLOND	Assurance de personnes Planification financière	2026-02-25

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
609880	MAJJJ SERVICES FINANCIERS INC.	ALLAN MANASSÉ JULIEN JEAN-JACQUES	Assurance de personnes	2026-02-25
609882	RGP GESTION DE PATRIMOINE (SHERBROOKE) INC.	STEEVE QUEENTON	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2026-02-26
609883	PLUTUS HYPOTHÈQUES INC.	JEREMY DROUIN	Courtage hypothécaire	2026-03-02
609885	TRISTAN LALANCETTE COURTIER HYPOTHÉCAIRE COMMERCIAL INC.	ALEXANDRE GAGNÉ	Courtage hypothécaire	2026-03-03
609888	BEL-ÉVOLUTION, SERVICES FINANCIERS INC.	JEAN-FRANÇOIS BÉLANGER	Assurance de personnes	2026-03-03

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB D' ACTIONS MONDIALES À FORT RENDEMENT BROMPTON	2026-03-02	Ontario
FNB MONDIAL À FLUX DE TRÉSORERIE ÉLEVÉ BROMPTON		
FOCUS INDUSTRIAL UK CORP. I	2026-02-26	Ontario
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-26	Ontario
MANDAT NEI ACTIONS MONDIALES MULTISTRATÉGIE	2026-03-02	Ontario

¹ Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport*. Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour lequel le visa est réputé octroyé par l'AMF en vertu du paragraphe 1 de l'article 9B.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*:

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC		2026-02-24	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador
AGT FOOD AND INGREDIENTS INC. (FORMERLY, ALLIANCE GRAIN TRADERS INC.)	2026-02-27		Saskatchewan
FNB À GESTION ACTIVE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS DE DIVIDENDES BONIFIÉS AMÉRICAINS TD	2026-02-27		Ontario
FNB À GESTION ACTIVE D'ACTIONS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES TD			
FNB À GESTION ACTIVE D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES TD			
FNB À GESTION ACTIVE DE CROISSANCE D'ACTIONS MONDIALES TD			
FNB À GESTION ACTIVE DE DIVIDENDES BONIFIÉS AMÉRICAINS TD			
FNB À GESTION ACTIVE DE DIVIDENDES BONIFIÉS MONDIAUX TD			
FNB AMÉRICAIN À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD			
FNB CANADIEN À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD			
FNB D'OBLIGATIONS			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD			
FNB D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD			
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD			
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD			
FNB D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS À COURT TERME SÉLECT TD			
FNB D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À COURT TERME SÉLECT TD			
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS D' ACTIONS AMÉRICAINES TD			
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS D' ACTIONS INTERNATIONALES TD			
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD			
FNB INDICIEL D' ACTIONS AMÉRICAINES TD			
FNB INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES TD			
FNB INDICIEL D' ACTIONS INTERNATIONALES TD			
FNB INDICIEL DE CHEFS DE			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
FILE MONDIAUX DES SOINS DE SANTÉ TD			
FNB INDICIEL DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD			
FNB INDICIEL DE DIVIDENDES DE BANQUES CANADIENNES TD			
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES TD			
FNB INTERNATIONAL À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD			
PORTEFEUILLE FNB D'ACTIONS TD			
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE TD			
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ TD			
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT TD			
NORTHISLE COPPER AND GOLD INC.	2026-02-25		Colombie-Britannique
TRISURA GROUP LTD.		2026-03-02	Ontario

¹ (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

² Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport*. Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour laquelle le visa de modification du prospectus est réputé octroyé par l'AMF en vertu du paragraphe 2 de l'article 9B.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ FRANKLIN	2026-02-27		Ontario
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES FRANKLIN			
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATIONFRANKLIN CLEARBRIDGE			
FONDS DE REVENU D'INFRASTRUCTURES MONDIALES FRANKLIN CLEARBRIDGE			
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE FRANKLIN CLEARBRIDGE			
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (série FNB) FONDS D'INNOVATION FRANKLIN			
FNB) PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL			
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU FRANKLIN QUOTENTIEL			
FONDS LEADER DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES FRANKLIN ROYCE			
FONDS D'OPPORTUNITÉS AMÉRICAINES FRANKLIN			
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ FRANKLIN QUOTENTIEL FONDS D' ACTIONS MONDIALES SANS RESTRICTION FRANKLIN (ANCIENNEMENT LE FONDS D' ACTIONS MONDIALES DURABLES FRANKLIN MARTIN CURRIE)	2026-03-03		Ontario
FNB ACTIF D' ACTIONS AMÉRICAINES DE REVENU À PRIME JPMORGAN FNB ACTIF D' ACTIONS NASDAQ DE REVENU À PRIME JPMORGAN JPMORGAN NASDAQ EQUITY PREMIUM INCOME ACTIVE ETF - CAD HEDGED JPMORGAN US EQUITY PREMIUM INCOME ACTIVE ETF - CAD HEDGED	2026-03-02		Colombie-Britannique
FNB DE LINGOTS D' OR CI (ANCIENNEMENT FONDS DE LINGOTS D' OR CI)	2026-02-27		Ontario
FNB D' ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN FÉVRIER VEST FIRST TRUST	2026-02-26		Ontario
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES MACKENZIE FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER FONDS CANADIEN D' OBLIGATIONS MACKENZIE	2026-02-25		Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY			
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS MACKENZIE			
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE			
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE BETTERWORLD			
FONDS D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE BETTERWORLD			
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN MACKENZIE BLUEWATER			
FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE			
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE BLUEWATER			
FONDS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMERICAIN MACKENZIE			
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE			
FONDS DE LINGOTS D'OR MACKENZIE			
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE			
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE			
FONDS DE REVENU A COURT			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
TERME CANADIEN MACKENZIE			
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE			
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE			
FONDS DE REVENU MACKENZI			
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MACKENZIE			
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES MACKENZIE			
FONDS DOBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE			
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE			
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN MACKENZIE			
FONDS ÉQUILBRÉ DE DURABILITÉ MONDIALE MACKENZIE			
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER			
FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IVY			
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES MACKENZIE CUNDILL			
FONDS MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE			
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE			
FONDS MONDIAL			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE			
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES MACKENZIE			
FONDS MONDIAL EQUILIBRE DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP			
FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP			
FONDS MONDIALES DE DIVIDENDES MACKENZIE			
FONDS DE REVENUE STRATEGIQUE MONDIAL MACKENZIE			
PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE			
PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE			
PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE			
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE			
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE			
PORTEFEUILLE FNB REVENU PRUDENT MACKENZIE			
PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE			
PORTEFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE			

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) ¹	Autorité principale ²
PORTEFEUILLE REVENUE PRUDENT SYMÉTRIE PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE			
FONDS D' ACTIONS MONDIALES FONDAMENTALES GUARDIAN FONDS D'OBLIGATIONS À COURTE DURÉE GUARDIAN FONDS DE REVENU D' ACTIONS CANADIENNES GUARDIAN FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES GUARDIAN I ³	2026-03-02		Ontario
FONDS SCOTIA D' ACTIONS INDIENNES	2026-03-02		Ontario
INVESCO ESG NASDAQ 100 INDEX ETF INVESCO S&P 500 ESG INDEX ETF INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED ESG INDEX ETF INVESCO S&P US DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF INVESCO S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF INVESCO S&P/TSX COMPOSITE ESG INDEX ETF	2026-03-03		Ontario

¹ (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

² Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'AMF un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières. Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'AMF un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour lequel un visa est réputé avoir été octroyé par l'AMF :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-23	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-23	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-27	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-30	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-02	2024-09-19
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-26	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-26	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-26	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-27	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-27	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-27	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-27	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-27	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-02	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-02	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-02	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-02	2025-05-29
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-27	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-28	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-29	2024-06-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-30	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-02	2024-06-27
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-27	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-28	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-28	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-28	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-28	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-29	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-30	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-30	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-30	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-30	2024-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-30	2024-03-15
CARS AND PARS PROGRAMME	2026-01-29	2025-10-23
CRESCO LABS INC.	2026-01-29	2025-10-03
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-27	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-27	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-27	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-27	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-27	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-28	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-28	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-28	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-28	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-28	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-29	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-01-30	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-02	2024-03-04
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-27	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-27	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-23	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-23	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-26	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-26	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-26	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-26	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-26	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-29	2024-09-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-02	2024-09-09
OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.	2026-01-27	2025-12-23
TITAN MINING CORPORATION	2026-01-28	2026-01-27
TITAN MINING CORPORATION	2026-01-28	2026-01-27
VERSAMET ROYALTIES CORPORATION (PREVIOUSLY SANDBOX ROYALTIES CORP.)	2026-02-02	2025-08-01
ALLIED PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2026-02-12	2025-12-16
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-06	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-11	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-12	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-13	2024-09-19
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-10	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-11	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-12	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-02-13	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-11	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-11	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-11	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-11	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-12	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-13	2024-06-27
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-06	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-06	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-06	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-10	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-12	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-12	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-12	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-13	2024-03-15
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-13	2024-03-15
BELL CANADA	2026-02-09	2024-05-09
CARS AND PARS PROGRAMME	2026-02-11	2025-10-23

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
GIBSON ENERGY INC.	2026-02-12	2026-02-06
GRAPHITE ONE INC.	2026-02-11	2026-01-20
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-10	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-10	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-10	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-10	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-10	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-11	2024-03-04

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-12	2024-03-04
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-02-13	2024-03-04
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-11	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-12	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-12	2024-09-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC) ¹ ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-12	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-12	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-13	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-13	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-02-13	2024-09-09
RESSOURCES PMET INC.	2026-02-11	2024-07-22

¹ (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Fédération des caisses Desjardins du Québec Demande de dispense

Le 10 février 2026

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») le dispensant (i) du critère d'admissibilité prévu à l'alinéa 2.2(e) du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*, RLRQ, c. V-1.1, r. 16 (le « Règlement 44-101 »), aux paragraphes 2.2(1) et 2.2(2) et au sous-alinéa 2.2(3)(b)(iii) du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »), selon lequel les titres de capitaux propres du déposant doivent être inscrits à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié en ce qui concerne le dépôt de prospectus futurs (y compris les prospectus de l'émetteur établi bien connu futurs) (au sens donné à ces termes ci-après) et (ii) du caractère non-convertible des titres de créance visés par la définition de « valeur des titres de créance admissibles » ainsi que de l'alinéa c) de la définition d'« émetteur établi bien connu » du paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102 pour que l'émetteur soit admissible au régime du prospectus simplifié en vertu des articles 2.2, 2.3, 2.4 ou 2.5 du Règlement 44-101 (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande (l'« autorité principale »);
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador; et
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 11-102, le Règlement 44-101 et le Règlement 44-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une fédération de coopératives de services financiers fusionnée en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (Québec), RLRQ, c. C-67.3.
2. Le siège du déposant se trouve au Québec.

3. Le groupe coopératif auquel le déposant appartient est appelé le « Groupe coopératif Desjardins », et le groupe financier auquel le déposant appartient est appelé « Mouvement Desjardins ». Le Mouvement Desjardins est composé du déposant et de ses filiales, des caisses Desjardins au Québec, de Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. et du Fonds de sécurité Desjardins.
4. Le déposant est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada et il ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucune province du Canada.
5. Le Mouvement Desjardins est la plus importante coopérative de services financiers en Amérique du Nord, avec un actif de 511,9 milliards de dollars au 30 septembre 2025. Le Mouvement Desjardins compte plus de 52 000 employés. Le 19 juin 2013, l'autorité principale a désigné le Mouvement Desjardins comme étant une institution financière d'importance systémique intérieure (une « IFIS-I ») en vertu de la législation sur les institutions financières du Québec.
6. Le déposant agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses populaires Desjardins (les « caisses Desjardins »), et a notamment pour mission d'assurer la gestion des risques et la gestion du capital du Mouvement Desjardins et de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins, lequel est composé des caisses Desjardins, du déposant ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins. Le déposant est un émetteur établi sur les marchés canadien et mondial, et le financement du Mouvement Desjardins totalisait environ 51,1 milliards de dollars au 30 septembre 2025, sur une base combinée, et comprenait de multiples séries de billets, d'obligations sécurisées et de papier commercial. Par l'intermédiaire de ses diverses filiales, le déposant offre également des services d'assurance de personnes et d'assurance de dommages ainsi que des services de courtage et de gestion du patrimoine, qui ont généré des revenus de 3,094 milliards de dollars et de 388 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025.
7. De plus, le déposant agit comme organisme de contrôle et de surveillance des caisses Desjardins au Québec. La *Loi sur les coopératives de services financiers* lui confère de vastes pouvoirs normatifs, particulièrement en ce qui concerne la suffisance du capital de base, les réserves, les liquidités et les activités de crédit et de placement des caisses Desjardins. Le déposant est chargé d'inspecter les caisses Desjardins et d'adopter une norme adéquate portant sur la teneur des rapports financiers. Le déposant fournit par ailleurs aux caisses Desjardins divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Au 30 septembre 2025, il y avait 199 caisses Desjardins membres au Québec et en Ontario. Le déposant est également, entre autres choses, le trésorier et le représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien.
8. Le capital social du déposant est composé de diverses catégories de parts de capital, qui sont toutes détenues ou contrôlées par des membres et des membres auxiliaires du déposant ou des membres et membres auxiliaires des caisses Desjardins.
9. Étant donné la nature coopérative du déposant, du Groupe coopératif Desjardins et du Mouvement Desjardins, les documents constitutifs du déposant ne lui permettent pas d'émettre des parts de son capital au public (c'est-à-dire à des personnes qui ne sont pas membres ou membres auxiliaires du déposant ou des caisses Desjardins), sauf dans des circonstances rares ou extraordinaires.

10. Par conséquent, il n'est pas possible que les parts de capital du déposant actuellement émises et en circulation soient inscrites à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié.
11. Toutes les banques canadiennes d'importance systémique intérieure (les « BISi ») ont déposé des prospectus préalables de base simplifiés (collectivement avec tous les suppléments de prospectus préalable connexes, un « prospectus ») qui sont actuellement en vigueur, dont la quasi-totalité sont des prospectus préparés et déposés en conformité avec les décisions générales locales publiées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières le 6 décembre 2021 à l'égard de dispenses de certaines obligations relatives au prospectus préalable de base pour les émetteurs établis bien connus admissibles. Tous ces prospectus de BISi visent l'émission, entre autres, de titres de créance dont les modalités sont essentiellement semblables à celles des titres (au sens donné à ce terme ci-après).
12. Le déposant compte déposer d'ici peu un prospectus visant l'émission de titres et, sous réserve de l'obtention de la dispense souhaitée, prévoit que ce prospectus sera préparé en conformité avec la partie 9B du Règlement 44-102 (un « prospectus de l'émetteur établi bien connu »). Le déposant prévoit en outre qu'une fois écoulée la période de validité de ce prospectus de l'émetteur établi bien connu initial, il continuera de déposer de temps à autre des prospectus (qui pourraient être des prospectus de l'émetteur établi bien connu) visant l'émission de titres additionnels ou d'autres titres de créance subordonnés assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV (au sens donné à ce terme ci-après) (et non convertibles par ailleurs) conformes à la dispense souhaitée. Il n'est pas prévu que les titres soient inscrits à la cote d'une bourse aux fins de négociation.
13. Le déposant prévoit que les titres qu'il offrira au moyen de ces prospectus futurs (y compris tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur) (collectivement, les « prospectus futurs ») seront (i) des titres de créance subordonnés, y compris des titres sans échéance déterminée constituant des créances subordonnées, qui seront convertibles en parts de capital du déposant (y compris en parts Z-capital contingent du déposant) conformément à un mécanisme de conversion automatique qui est lié à des événements déclencheurs spécifiques définis dans les conditions des titres de créance subordonnés, comme l'exige la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'autorité principale (les « dispositions relatives aux FPUNV »); et/ou (ii) des titres de créance non subordonnés qui, bien qu'ils ne seront pas convertibles conformément à leurs modalités, demeureront susceptibles d'être convertis en titres de capital d'apport du déposant, d'une institution de dépôts faisant partie du Groupe coopératif Desjardins ou d'une personne morale constituée ou issue d'une fusion-continuation ou d'une autre conversion effectuée aux fins de la résolution du déposant, conformément aux pouvoirs de recapitalisation interne de l'autorité principale en vertu de la législation sur les institutions financières du Québec (les « pouvoirs de recapitalisation interne »); et/ou (iii) des titres de créance non subordonnés qui ne seront pas susceptibles d'être convertis aux termes des pouvoirs de recapitalisation interne ou autrement (collectivement, les « titres »).
14. Les titres de créance non subordonnés seraient dispensés des obligations de prospectus et des restrictions sur la revente aux termes de l'article 2.34 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21. Néanmoins, conformément à la pratique établie par certaines BISi, le déposant a l'intention de demeurer en position de réaliser l'émission de ces titres au moyen de prospectus futurs afin de conserver une souplesse maximale quant aux manières dont il peut procéder à des placements de ces titres auprès du public.

15. Les titres de créance subordonnés placés par le déposant au moyen de prospectus au cours des trois années précédentes (émis aux termes de dispenses essentiellement similaires accordées précédemment au déposant) représenteraient, et devraient représenter au cours de toute période de trois ans future, une « valeur des titres de créance admissibles » bien supérieure à 1 000 000 000 \$ relativement à la définition d'« émetteur établi bien connu » figurant au paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102, si ce n'était du fait que ces titres de créance sont assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV.
16. Sauf l'obligation d'inscrire ses titres de capitaux propres à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié, le déposant remplit toutes les « conditions d'admissibilité générales » au régime du prospectus simplifié (et au régime du prospectus, comme il est prévu aux paragraphes 2.2(1) et 2.2(2) du Règlement 44-102).
17. Sauf l'exigence que les titres placés soient non convertibles dans le cas des titres assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV, le déposant remplit (ou, dans le cas de l'alinéa f) ci-après, remplira au moment du placement) toutes les exigences d'admissibilité au régime du prospectus simplifié (et au régime du prospectus, comme il est prévu aux paragraphes 2.3(1) et 2.3(2) du Règlement 44-102) en vertu des « autres conditions d'admissibilité pour les émetteurs de titres non convertibles ayant obtenu une notation désignée » puisqu'il remplit les conditions suivantes :
 - a) il est tenu de transmettre des documents au moyen de SEDAR+ conformément au *Règlement 13-103 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+)*, RLRQ, c. V-1.1, r. 2.3;
 - b) il est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada;
 - c) il a déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire dans lequel il est émetteur assujetti tous les documents d'information périodique et occasionnelle qu'il est tenu de déposer conformément à l'un des textes ou ensembles de textes suivants : (i) la législation en valeurs mobilières applicable, (ii) une décision rendue par l'autorité en valeurs mobilières compétente, (iii) un engagement auprès de l'autorité en valeurs mobilières compétente, le tout conformément à la décision n° 2021-FS-0091 de l'autorité principale (la « décision ÉF »);
 - d) il a déposé dans toutes les provinces du Canada des états financiers annuels courants et une notice annuelle courante, tel que requis par la décision ÉF;
 - e) ses activités n'ont pas cessé et son principal actif n'est pas constitué d'espèces, de quasi-espèces ou de son inscription à la cote; et
 - f) il a des motifs raisonnables de croire qu'au moment du placement, les titres devant être offerts par le déposant au moyen de prospectus futurs : (i) auront obtenu une notation désignée provisoire; (ii) ne feront l'objet, de la part d'une agence de notation désignée ou d'un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, d'aucune annonce dont il a ou devrait avoir connaissance à ce moment-là et selon laquelle la notation désignée donnée par l'agence pourrait être ramenée à une notation inférieure à une notation désignée; (iii) n'auront pas obtenu de notation provisoire ou définitive inférieure à une notation désignée de la part d'une agence de notation désignée ou d'un membre du même groupe que l'agence de notation désignée.

18. À l'exception de l'exigence selon laquelle ses titres de capitaux propres doivent être inscrits à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié et de l'exigence selon laquelle ses titres, sauf ses titres de capitaux propres, placés au moyen d'un prospectus dans le cadre de placements primaires en numéraire au cours des trois dernières années doivent être non convertibles, le déposant remplit toutes les exigences afin de déposer un prospectus de l'émetteur établi bien connu en vertu du paragraphe 9B.2(1) du Règlement 44-102 puisque (i) il n'est pas un fonds d'investissement et que (ii) il répondrait à la définition d'« émetteur admissible » figurant au Règlement 44-102.

Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) le déposant respecte les exigences, procédures et critères d'admissibilité applicables du Règlement 44-101, sauf l'exigence prévue à l'alinéa 2.2(e) du Règlement 44-101 selon laquelle ses titres de capitaux propres doivent être inscrits à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié;
- b) l'autorité principale continue de reconnaître le Mouvement Desjardins comme étant une IFIS-I (ou l'équivalent) en vertu de la législation sur les institutions financières du Québec;
- c) les prospectus futurs indiquent les facteurs de risque liés aux dispositions relatives aux FPUNV, en ce qui concerne les titres qui sont des titres de créance subordonnés, et aux pouvoirs de recapitalisation interne, en ce qui concerne les titres qui sont des titres de créance non subordonnés assujettis aux pouvoirs de recapitalisation interne;
- d) les titres devant être offerts au moyen de prospectus futurs ont, au moment du placement, une notation désignée, conformément aux conditions énoncées à l'alinéa 2.3(1)(e) du Règlement 44-101 et au sous-alinéa 2.3(3)(b)(iv) du Règlement 44-102; et
- e) à l'égard de tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur, le déposant :
 - i) se conforme aux exigences, procédures et critères d'admissibilité applicables afin d'être admissible à déposer un prospectus de l'émetteur établi bien connu ou sa modification aux termes de la partie 9B du Règlement 44-102, à l'exception de l'alinéa 9B.2(1)(a), qui prévoit qu'un émetteur doit répondre à la définition d'« émetteur établi bien connu » figurant au paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102 afin d'être admissible à déposer un prospectus de l'émetteur établi bien connu;
 - ii) répond à la définition d'« émetteur établi bien connu » figurant au paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102, à l'exception des alinéas a) et c) de cette définition;

- iii) respecte le sous-alinéa a)ii) de la définition d'« émetteur établi bien connu » aux termes du paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102, à l'exception du fait que les titres assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV ne répondent pas à la partie de la définition de « valeur des titres de créance admissibles » figurant au paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102 qui exige que les titres qui y sont décrits soient des titres non convertibles afin de correspondre à cette définition;
- iv) respecte l'alinéa c) de la définition d'« émetteur établi bien connu » figurant au paragraphe 9B.1(1) du Règlement 44-102, à l'exception du fait que ses titres de capitaux propres ne sont inscrits à la cote d'aucune bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié;
- v) a, à tous les moments pertinents en vertu de la partie 9B du Règlement 44-102, placé des titres d'un capital global d'au moins 1 000 000 000 \$ au moyen d'un prospectus dans le cadre de placements primaires en numéraire au cours des trois dernières années, y compris, pour plus de certitude, aux termes de la dispense souhaitée (et aux termes de dispenses essentiellement similaires accordées précédemment au déposant);
- vi) indique sur la page couverture de tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur ou de sa modification une version modifiée de la déclaration requise aux termes de l'alinéa 9B.2(3)(a) ou du sous-alinéa 9B.5(2)(b)(i) du Règlement 44-102, selon le cas, qui comprend, en plus des renseignements prescrits :
 1. une déclaration selon laquelle le déposant serait admissible à déposer un prospectus de l'émetteur établi bien connu en vertu du paragraphe 9B.2(1) du Règlement 44-102, si ce n'était des circonstances de la dispense souhaitée, et
 2. un renvoi à une rubrique de ce prospectus de l'émetteur établi bien connu offrant la description de la dispense souhaitée et de la présente décision;
 - vii) dépose avec tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur ou sa modification une version modifiée de l'attestation requise en vertu du paragraphe 9B.4(1) du Règlement 44-102, qui comprend, en plus des renseignements prescrits :
 1. une déclaration selon laquelle le déposant serait admissible à déposer un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu en vertu du paragraphe 9B.2(1) du Règlement 44-102, si ce n'était des circonstances de la dispense souhaitée, et
 2. des détails sur la présente décision;
 - viii) inclut dans tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur une description claire en langage simple de la dispense souhaitée et de la présente décision;
 - ix) inclut dans tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur ou sa modification une version modifiée de la déclaration requise en vertu de l'alinéa 9B.2(3)(b) ou du sous-alinéa 9B.5(2)(b)(ii) du Règlement 44-102, selon le cas, qui précise que le déposant a placé, à la date de tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur, des titres d'un capital global d'au moins 1 000 000 000 \$ au moyen d'un prospectus

dans le cadre de placements primaires en numéraire au cours des trois dernières années; et

- x) inclut dans sa notice annuelle pour l'exercice clos immédiatement avant la date de dépôt annuel, ou dans une modification à tout prospectus de l'émetteur établi bien connu futur, une version modifiée de la déclaration requise en vertu de l'alinéa 9B.6(1)(a) qui renferme ce qui suit, en plus des renseignements prescrits :
 1. une déclaration selon laquelle le déposant serait admissible à déposer un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu en vertu du paragraphe 9B.2(1) du Règlement 44-102, si ce n'était des circonstances de la dispense souhaitée, et
 2. une description de la présente décision.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2026-FS-1008077

enGene Holdings Inc. (l'« émetteur »)
Accord pour un placement à l'extérieur du Québec

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 17 février 2026 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'AMF pour procéder au placement d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, de titres de créance, de reçus de souscription, de bons de souscription et d'unités auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec, le tout conformément aux documents déposés par l'émetteur auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi.

En conséquence, l'Autorité donne son accord à l'émetteur pour qu'il puisse procéder au placement auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec.

Fait le 18 février 2026.

Patrick Théorêt

Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2026-FS-1013964

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'AMF publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'AMF ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
-------------------	-------------------	----------------------------

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ADVANCED ENERGY MINERALS INC.	2025-10-06 au 2025-10-16	1 952 980 \$
ALTITUDE BROMONT INC.	2026-02-13 au 2026-02-18	9 559 908 \$
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2026-02-10	122 573 200 \$
AMERIWEST CRITICAL METALS INC.	2026-02-10	2 405 750 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-02-10	2 886 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	7 300 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-19	10 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2025-08-12	5 250 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-19	6 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-03-28	4 065 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-13	4 101 600 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2025-11-26	4 669 275 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2 150 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-09	7 300 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-13	2 150 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-04-05	3 419 897 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	2 265 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-11	2 714 800 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	2 943 135 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-17	3 100 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2025-11-06	1 411 600 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2025-11-06	2 300 908 \$
BCP ASIA III FEEDER L. P.	2026-02-02	87 526 400 \$
BLACKROCK PRIVATE OPPORTUNITIES FUND IV (CAYMAN) L.P.	2026-02-13	245 309 \$
BOREAL GOLD INC.	2026-02-12	2 999 980 \$
BRIXTON METALS CORPORATION	2025-12-02	5 698 269 \$
BWR EXPLORATION INC.	2025-06-04	50 000 \$
CANADIAN COPPER INC.	2026-02-12	589 545 \$
CANADIAN GOLD RESOURCES LTD.	2025-12-31	2 016 298 \$
CANEX METALS INC. (FORMERLY NORTHERN ABITIBI MINING CORP.)	2025-06-26	1 300 001 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CARTIER SILVER CORPORATION (FORMERLY CARTIER IRON CORPORATION)	2026-02-09	2 511 499 \$
COLIBRI RESOURCE CORPORATION	2025-10-31 au 2025-11-05	1 491 702 \$
CORPORATION INTERNATIONALE D'A VITAILLEMENT DE MONTREAL	2026-02-10	750 000 000 \$
CORPORATION MINIÈRE TROILUS	2026-02-17	500 000 \$
DRINK PROXIES	2025-07-08	33 800 \$
EQUITON RESIDENTIAL INCOME FUND TRUST	2026-02-09	3 103 513 \$
FAIRCHILD GOLD CORP.	2026-02-20	1 245 712 \$
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	2026-02-03	322 165 288 \$
FELDAN BIO INC.	2026-02-12	1 400 000 \$
FIRST CANADIAN GRAPHITE INC.	2026-02-17	2 828 874 \$
FORGENT POWER SOLUTIONS, INC.	2026-02-06	30 400 920 \$
FORGENT POWER SOLUTIONS, INC.	2026-02-06	434 898 \$
FURY GOLD MINES LIMITED	2025-11-12	1 300 000 \$
GO RESIDENTIAL OPERATING LLC	2026-02-13	325 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
GOAT INDUSTRIES LTD.	2025-12-10	14 700 000 \$
GOLDEN GOOSE RESOURCES CORP.	2025-06-17	784 001 \$
INTER PIPELINE LTD.	2026-02-13	500 000 000 \$
J2 METALS INC. (FORMERLY CRANSTOWN CAPITAL CORP.)	2026-02-05 au 2026-02-06	3 800 000 \$
LIBERTY ENERGY INC.	2026-02-06	4 513 393 \$
LLOYDS BANKING GROUP PLC	2026-02-10	20 018 032 \$
LODESTAR METALS CORP.	2026-02-09 au 2026-02-19	1 570 000 \$
MARRIOTT INTERNATIONAL, INC.	2026-02-13	160 645 \$
METALS CREEK RESOURCES CORP.	2025-11-18	607 500 \$
NIO MÉTAUX STRATÉGIQUES INC.	2024-12-30 au 2024-12-31	329 000 \$
NURAN WIRELESS INC.	2025-11-25	300 010 \$
OAKLEY CAPITAL CO-INVESTMENT PLATFORM (CONSUS) SCSP	2025-05-16	46 812 000 \$
ONCE UPON A FARM, PBC	2026-02-09	11 265 364 \$
ONCE UPON A FARM, PBC	2026-02-09	515 714 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PBF HOLDING COMPANY LLC	2023-08-21	14 491 010 \$
PEAKHILL INCOME OPPORTUNITY LIMITED PARTNERSHP	2026-02-08 au 2026-02-18	1 269 995 \$
PETROLYMPIC LTD.	2026-02-17	415 600 \$
PRINCE SILVER CORP.	2026-02-09	4 750 000 \$
PRISMO METALS INC.	2026-02-03	147 500 \$
RED METAL RESOURCES LTD.	2026-02-10	449 798 \$
RIBBIT CAPITAL Z, L.P.	2026-02-12	32 243 850 \$
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD.	2022-08-18	36 198 400 \$
SKYLINE APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-11-20 au 2025-11-26	4 445 922 \$
SKYLINE APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-16 au 2025-12-22	8 551 351 \$
SKYLINE RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-16 au 2025-12-22	7 207 928 \$
SOCIETE EN COMMANDITE BCOF II (FONDS NOURRICIER)	2026-02-12	945 000 \$
STACK 17 LP	2025-07-03 au 2025-07-10	3 495 983 \$
SUMMA SILVER CORP.	2025-06-17	6 900 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TENNECO INC.	2023-08-18	20 328 000 \$
TRINITY INDUSTRIES, INC.	2023-06-30	10 592 000 \$
TWIN BROOK CLO 2024-2 LLC	2026-02-09	2 783 800 \$
UNI EXPRESS INC.	2026-02-10 au 2026-02-13	40 746 343 \$
202602 SPC CA LP	2026-02-19 au 2026- 02-26	4 580 512 \$
202602 SPX CA LP	2026-02-12 au 2026- 02-19	4 873 120 \$
ABITIBI METALS CORP.	2026-02-23	2 807 459 \$
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2026-02-19 au 2026- 02-26	7 358 407 \$
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2026-02-05 au 2026- 02-12	7 091 863 \$
AT&T INC.	2026-02-05	286 029 600 \$
AURANOVA RESOURCES INC.	2026-02-20	1 000 307 \$
AVENUE LIVING (2014) LP	2026-02-17	250 000 000 \$
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-24	357 700 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-02-23	1 437 345 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	2 250 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	2 150 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-23	2 090 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-23	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-25	2 165 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-26	2 165 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-25	2 165 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	7 528 950 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-27	2 165 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-24	2 165 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-25	2 265 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-25	2 015 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-23	2 772 023 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-02-20	3 038 958 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BARKSDALE RESOURCES CORP.	2026-02-19	4 999 117 \$
BELO SUN MINING CORP.	2026-02-24	41 342 999 \$
BREATHE BIOMEDICAL INC.	2026-02-28	159 252 \$
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2026-02-19	350 000 000 \$
CANADIAN GOLDFIELDS DISCOVERY CORP.	2026-02-13	7 575 000 \$
CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2026-02-02	5 441 807 \$
CFT CLEAR FINANCE TECHNOLOGY CORP.	2026-02-19	821 760 \$
CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	2025-05-29	0 \$
CLIFTON BLAKE PRIVATE REAL ESTATE TRUST	2026-02-17	564 961 \$
COMPASS DATACENTERS CANADA ISSUER III LP	2026-02-18	8 890 700 \$
COMPREHENSIVE HEALTHCARE SYSTEMS INC. (FORMERLY, GREENSTONE CAPITAL CORP.)	2026-02-10	3 500 000 \$
CONEXEU SCIENCES INC.	2026-02-11	132 \$
CORPORATION ECOLOMONDO	2025-05-20	1 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CUPANI METALS CORP.	2025-06-19 au 2025-06-26	3 794 313 \$
DEEP SEA MINERALS CORP.	2026-02-06	4 220 170 \$
EDISON MOTORS LTD.	2025-10-31	664 455 \$
EQUITON MONTHLY INCOME FUND TRUST	2026-01-12	210 758 \$
FALCON ENERGY MATERIALS PLC	2026-02-20	91 999 \$
FIELDLESS FARMS INC.	2025-10-30	539 376 \$
FONDS DE CROISSANCE INOVIA III, S.E.C.	2025-08-30	6 871 000 \$
FORGENT POWER SOLUTIONS, INC.	2026-02-06	92 124 \$
GENERAL MOTORS FINANCIAL OF CANADA, LTD.	2026-02-20	499 820 000 \$
GLOBAL BATTERY MATERIALS CORP.	2026-02-20	8 614 488 \$
GOLD HUNTER RESOURCES INC.	2026-02-02	5 574 242 \$
GREEN BRIDGE METALS CORPORATION	2026-02-03	4 000 000 \$
GREYRIDGE EXPLORATION CORP.	2026-02-20 au 2026-02-27	8 311 583 \$
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2026-01-22	938 700 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
HEARTWOOD TRUST	2026-02-25	100 000 \$
HONDA CANADA FINANCE INC.	2026-02-25	500 000 000 \$
HPQ SILICIUM INC.	2026-02-27	3 000 000 \$
HPQ SILICIUM INC.	2026-02-24	4 033 425 \$
IMMO FINANCE CAPITAL S.E.C.	2026-02-20 au 2026-03-02	2 600 000 \$
LI-FT POWER LTD.	2026-02-17	8 800 000 \$
MAGNA TERRA MINERALS INC.	2026-02-10	22 560 \$
MAPLE GOLD MINES LTD.	2026-02-17	16 000 085 \$
METROPOINTE MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2025-09-01	1 892 905 \$
MINI MALL STORAGE PROPERTIES TRUST	2026-01-30	9 781 471 \$
MORGAN STANLEY	2026-01-20	494 743 800 \$
NAUTICAL LANDS MORTGAGE INVESTMENT CORP.	2026-02-18 au 2026-02-24	517 269 \$
NEWLOOK CAPITAL INDUSTRIAL AND INFRASTRUCTURE SERVICES FUND III	2026-02-26	2 322 842 \$
OCM AUTO FINANCING FUND LTD.	2026-02-23	1 253 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PEAKHILL INCOME OPPORTUNITY LIMITED PARTNERSHP	2026-01-06 au 2026-01-16	2 102 485 \$
PEAKHILL INCOME OPPORTUNITY LIMITED PARTNERSHP	2026-01-17 au 2026-01-27	2 245 000 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2026-02-17 au 2026-02-27	594 080 \$
PERSEVERANCE METALS INC.	2025-06-19	5 126 350 \$
PETROX RESOURCES CORP.	2025-11-24	400 000 \$
PLACEMENTS OMÉGA S.E.C.	2026-02-16 au 2026-02-24	200 000 \$
PLATFORM ADVISOR, LLC	2025-05-13	6 963 \$
PLATFORM ADVISOR, LLC	2026-02-25	13 680 \$
PROVIDENCE GOLD MINES INC.	2026-02-17	280 000 \$
REPLENISH NUTRIENTS HOLDING CORP. (FORMERLY KNOWN AS EARTHRENEW INC.)	2026-02-17	1 044 185 \$
RESSOURCES PMET INC.	2026-02-19	65 000 002 \$
REV EXPLORATION CORP.	2026-02-23	350 000 \$
RIDE HOVR CORPORATION	2025-10-10	44 217 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ROSCAN GOLD CORPORATION - FORMERLY, ROSCAN MINERALS CORPORATION	2026-01-29	1 505 000 \$
SKYLINE APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2026-02-17 au 2026-02-27	2 250 372 \$
SKYLINE CLEAN ENERGY FUND	2026-02-20 au 2026-02-26	3 829 686 \$
THE DAILY KALE MARKET INC.	2026-01-06 au 2026-01-16	797 161 \$
THEISIS GOLD & SILVER INC.	2025-07-08	27 569 930 \$
TIERNAN GOLD CORP.	2025-11-18	58 351 000 \$
TOP ACES INC.	2026-02-18	200 000 000 \$
WESTERN STAR RESOURCES INC.	2026-02-23	3 046 088 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AHL ALPHA (CAYMAN) LIMITED	2025-04-01 au 2025-04-01	\$ 525 911
ARES SPECIAL OPPORTUNITIES II (INTERNATIONAL) ACCESS FUND, L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 1 339 520

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ARTISAN GLOBAL OPPORTUNITIES FUND, A SUB-FUND OF ARTISAN PARTNERS GLOBAL FUNDS PLC	2025-01-17 au 2025-12-23	\$ 9 889 250
AVENUE SPORTS OPPORTUNITIES FUND (OFFSHORE), L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 1 374 200
BDS V UNLEVERED BOND PARTNERS LP	2025-12-31 au 2025-12-31	\$ 15 691 568
BEACH POINT ENHANCED SECURITIZED CREDIT OFFSHORE FUND LTD.	2025-04-01 au 2025-04-01	\$ 23 040 000
BLACKROCK EUROPE PROPERTY FUND V FEEDER S.A SICAV-RAIF	2025-04-14 au 2025-09-26	\$ 9 792 586
BLACKROCK GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND IV, SCSP	2025-01-22 au 2025-11-11	\$ 15 440 399
BLUE OWL GP STAKES ADVANTAGE OFFSHORE INVESTORS LP	2025-03-31 au 2025-03-31	\$ 1 437 600
BLUE OWL GP STAKES V OFFSHORE INVESTORS LP	2025-04-01 au 2025-11-20	\$ 3 694 300
BNY MELLON GLOBAL CREDIT FUND (A SUB-FUND OF BNY MELLON GLOBAL FUNDS, PLC)	2025-01-17 au 2025-10-03	\$ 978 454
BRIDGEWATER AIA LABS MACRO FUND (CIP) II, LP	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 466 410 000
BRIDGEWATER AIA LABS MACRO FUND (DE) II, LP	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 255 798 232

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BRIDGEWATER DYNAMIC GLOBAL ASSETS FUND (DE), LP	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 368 007 081
BRIDGEWATER PURE ALPHA FUND II, LLC	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 708 983 687
BRIDGEWATER PURE ALPHA FUND V, LTD.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 30 693 870
BRIDGEWATER PURE ALPHA FUND VI, LTD.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 36 548 200
CENTERBRIDGE SPECIAL CREDIT PARTNERS V OS, L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 538 153 000
COLLECTION - US CORE EQUITIES	2025-03-11 au 2025-12-12	\$ 579 919
CT (LUX) SUSTAINABLE OUTCOMES GLOBAL EQUITY	2025-05-12 au 2025-11-13	\$ 135 712 579
DYMON ASIA MULTI-STRATEGY INVESTMENT FUND	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 157 448 700
EAFE EQUITY INDEX FUND B	2025-02-28 au 2025-12-22	\$ 49 644
EAGLE POINT DEFENSIVE INCOME FUND III NON-US LP	2025-05-31 au 2025-05-31	\$ 41 121 000
ECM FEEDER FUND 1	2025-01-01 au 2025-01-01	\$ 1 800 000
ELLIOTT INTERNATIONAL LIMITED	2025-01-01 au 2025-07-01	\$ 89 667 259.05

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
EMPYREAN CAPITAL OVERSEAS FUND, LTD.	2025-04-01 au 2025-06-01	\$ 2 810 600
FACULTAS FUND 2, L.P.	2025-02-25 au 2025-12-24	\$ 13 404 404
FACULTAS FUND, L.P.	2025-07-10 au 2025-12-24	\$ 871 933
FLEXSTONE GO V US, L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 2 250 458
FLORIN COURT CAPITAL FUND	2025-11-01 au 2025-11-01	\$ 35 045 000
GLAZER ENHANCED OFFSHORE FUND, LTD	2025-02-01 au 2025-04-01	\$ 1 439 157
GLOBAL ALPHA TILTS ESG NON-LENDABLE FUND B	2025-05-30 au 2025-05-30	\$ 41 274 000
GOODMAN AUSTRALIA INDUSTRIAL TRUST NO. 1	2025-01-08 au 2025-01-08	\$ 22 335 000
GRAHAM GLOBAL INVESTMENT FUND II SPC LTD.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 102 348 400
HARBOURVEST 2025 GLOBAL FEEDER FUND L.P.	2025-01-01 au 2025-12-01	\$ 134 005 641
HAUSSMANN SCA SICAV	2025-02-03 au 2025-11-10	\$ 3 134 505
HOLLYPORT SECONDARY OPPORTUNITIES IX FEEDER LP	2025-03-27 au 2025-10-28	\$ 67 718 762

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ICAPITAL BREP EUROPE VI OFFSHORE ACCESS FUND, L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 55 288
ICAPITAL INFRASTRUCTURE INVESTMENTS ACCESS FUND, LTD	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 451 406
ICAPITAL-ARCTOS SPORTS PARTNERS FUND II (CAYMAN) ACCESS FUND, L.P.	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 1 494 532
IFM GLOBAL INFRASTRUCTURE (CANADA) B, L.P. CLASS A	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 135 800 000
ILEX OFFSHORE FUND LIMITED	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 34 945 000
INDEPENDENT FRANCHISE PARTNERS VARIABLE CAPITAL COMPANY PLC - FRANCHISE PARTNERS GLOBAL EQUITY FUND	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 28 856 327
J O HAMBRO CAPITAL MANAGEMENT GLOBAL EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES FUND	2025-05-27 au 2025-05-27	\$ 5 000 000
JAPAN-UP LIMITED PARTNERSHIP II	2025-02-03	\$ 16 140 763
KREOS CAPITAL VII (EXPERT FUND) LP	2025-02-19 au 2025-12-03	\$ 12 271 035
MAGNITUDE CAPITAL, LLC	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 117 643 819
MID-CAPITALIZATION EQUITY INDEX FUND B	2025-08-29 au 2025-12-30	\$ 2 350 939

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MIRABAUD DISCOVERY EUROPE	2025-02-21	\$ 8 259
MIRABAUD DISCOVERY EUROPE EX-UK	2025-05-16 au 2025-09-24	\$ 1 538 797
MIRABAUD EQUITIES SWISS SMALL AND MID CAPS	2025-05-22 au 2025-09-22	\$ 1 299 132
MIRABAUD GLOBAL EMERGING MARKET BOND FUND	2025-08-01 au 2025-10-27	\$ 26 785
MIRABAUD GLOBAL EQUITY HIGH INCOME FUND	2025-01-23 au 2025-08-01	\$ 54 734
MIRABAUD GLOBAL HIGH YIELD BONDS	2025-05-30	\$ 49 294
MIRABAUD GLOBAL SHORT DURATION	2025-01-22 au 2025-07-14	\$ 159 830
MIRABAUD PRIVATE CAPITAL SCA - LIFESTYLE IMPACT & INNOVATION	2025-03-04 au 2025-09-25	\$ 17 306
MIRABAUD SICAV GLOBAL STRATEGIC BOND FUND	2025-03-21	\$ 19 367
MIRABAUD SICAV SUSTAINABLE GLOBAL FOCUS	2025-03-26 au 2025-12-30	\$ 59 802
MORGAN STANLEY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUNDS (MSILF) - TREASURY SECURITIES PORTFOLIO	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 859 305 531
MSCI ACWI MINIMUM VOLATILITY INDEX FUND B	2025-04-02 au 2025-12-19	\$ 46 112 734

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MSCI EAFE SMALL CAP EQUITY INDEX FUND B - AGGREGATE	2025-02-03 au 2025-11-24	\$ 6 185 345
MSCI EMERGING MARKETS FREE FUND B	2025-01-21 au 2025-12-22	\$ 14 234 623
MSCI USA SMALL CAP EQUITY INDEX FUND B	2025-02-03 au 2025-12-23	\$ 9 737 926
OPCP OFFSHORE LP	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 368 400
ORBIS GLOBAL EQUITY FUND LIMITED	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 2 018 335
ORBIS SICAV GLOBAL EQUITY FUND	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 2 194 764
ORBIS SICAV INTERNATIONAL EQUITY FUND	2025-01-01 au 2025-12-31	\$ 50 000 000
PERFORMANCE VENTURE CAPITAL VI FEEDER, L.P.	2025-04-24	\$ 37 495 500
PGIF V USD FEEDER (LUXEMBOURG) SCSP	2025-12-23	\$ 47 967 500
Q-BLK REAL ASSETS II (PARALLEL), L.P. - DIVERSIFIED PORTFOLIO	2025-01-30	\$ 63 500
Q-BLK REAL ASSETS, II L.P. - DIVERSIFIED PORTFOLIO	2025-01-30	\$ 215 366
QVDM FUND, INC.	2025-04-01	\$ 20 000 000

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
RADCLIFFE INTERNATIONAL SPAC FUND, LTD.	2025-06-01 au 2025-08-01	\$ 14 307 808
RADCLIFFE INTERNATIONAL ULTRA SHORT DURATION FUND, LTD.	2025-06-01 au 2025-10-01	\$ 28 443 358
ROCCAPINA FUND, LP	2025-04-01 au 2025-11-03	\$ 336 727 169
RUSSELL 2000 INDEX FUND B	2025-02-03 au 2025-12-30	\$ 56 484
SHORT-TERM INVESTMENT FUND B	2025-01-02 au 2025-12-23	\$ 143 532 505
STRATEGIC EMERGING MARKETS EQUITY TRUST	2025-10-01	\$ 320 620
STRATEGIC PORTFOLIOS (RESTRICTED) LIMITED SPC	2025-02-03 au 2025-10-21	\$ 2 273 452
SYMMETRY ADAPTIVE FUND US LP	2025-06-01	\$ 481 530 000
TACONIC MERGER ARBITRAGE OFFSHORE FUND LTD.	2025-05-01 au 2025-09-01	\$ 55 297 000
TWO SIGMA ABSOLUTE RETURN ENHANCED CAYMAN FUND, LTD.	2025-06-02	\$ 1 370 700
WHALE ROCK MEGACAP TECH FUND II LP	2025-08-01	\$16 556 400

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'AMF.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Leef Brands Inc. (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 30 janvier 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 5 février 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Alberta, Colombie-Britannique et Ontario;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 4 février 2026.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2026-FS-1009520

Northisle Copper and Gold Inc. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 6 février 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 9 février 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada à l'exception de l'Ontario et du Nunavut;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 6 février 2026.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2026-FS-1010330

**Allied Properties Real Estate Investment Trust (l'« émetteur »)
Demande de dispense**

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 9 février 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la présentation aux investisseurs datée de février 2026 (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le projet de supplément de prospectus préalable de base que l'émetteur entend déposer le ou vers le 10 février 2026, ainsi que toute modification de celle-ci (la « dispense demandée »).

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit établi en français et que la version française du document soit déposée auprès de l'AMF dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du supplément de prospectus préalable de base dans sa forme définitive.

Fait le 9 février 2026.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2026-FS-1010687

West Red Lake Gold Mines Ltd. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 4 février 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 16 février 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada à l'exception du Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 13 février 2026.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2026-FS-1012380

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION**RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2025-12-31
ABITIBI METALS CORP.	2025-12-31
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	2025-12-31
AIRIQ INC.	2025-12-31
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-01-31
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-01-31
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	2026-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-01-31
BLOCKCHAINK2 CORP	2025-12-31
BRILLE ENERGY SYSTEMS INC.	2025-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2025-12-31
CATÉGORIE AMÉRICAINNE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE AURIFÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINNE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATEGORIE CROISSANCE MONDIALE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE D'EXPLOITATION MINIÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS AVANTAGE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE RENDEMENT À PRIME DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE RENDEMENT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE RENDEMENT SPÉCIALISÉ DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE RENDEMENT STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE REVENU DE DIVIDENDES DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE DE STRATÉGIES D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE D'ÉNERGIE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE AMÉRICAINNE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE MARCHÉ MONÉTAIRE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE MONDIALE DE DÉCOUVERTE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE MONDIALE DE RÉPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATÉGORIE MONDIALE D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE VALEUR CANADIENNE DYNAMIQUE	2025-12-31
CATÉGORIE VALEUR ÉQUILBRÉE DYNAMIQUE	2025-12-31
COLOURED TIES CAPITAL INC.	2025-12-31
CORPORATION PROSYS TECH	2025-12-31
DIAGNOS INC	2025-12-31
DYNAMIC ADVANTAGE BOND FUND	2025-12-31
DYNAMIC ALTERNATIVE YIELD FUND	2025-12-31
EAST AFRICA METALS INC.	2025-12-31
EQB INC.	2026-01-31
FIDELITY DIVIDEND PLUS MULTI-ASSET BASE FUND	2025-12-31
FIDELITY FLOATING RATE HIGH INCOME FUND	2025-12-31
FIDELITY GLOBAL BALANCED PORTFOLIO	2025-12-31
FIDELITY GLOBAL GROWTH PORTFOLIO	2025-12-31
FIDELITY GLOBAL INCOME PORTFOLIO	2025-12-31
FIDELITY GROWTH PORTFOLIO	2025-12-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FIDELITY U.S. DIVIDEND CURRENCY NEUTRAL FUND	2025-12-31
FIDELITY U.S. DIVIDEND FUND	2025-12-31
FIDELITY U.S. DIVIDEND INVESTMENT TRUST	2025-12-31
FIDELITY U.S. GROWTH OPPORTUNITIES INVESTMENT TRUST	2025-12-31
FIDELITY U.S. MONEY MARKET INVESTMENT TRUST	2025-12-31
FIDELITY U.S. MONTHLY INCOME FUND	2025-12-31
FIDELITY WOMEN'S LEADERSHIP FUND	2025-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - DEVISES NEUTRES	2025-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS NORD-AMÉRICAINES	2025-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY MARCHÉ MONÉTAIRE CANADA	2025-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VALEUR CONCENTRÉE	2025-12-31
FIDUCIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES	2025-12-31
FIDUCIE FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES	2025-12-31
FIDUCIE FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-12-31
FIDUCIE MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE	2025-12-31
FIDUCIE MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE - REVENU	2025-12-31
FIDUCIE MANDAT PRIVÉ FIDELITY RÉPARTITION DE L'ACTIF	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FOCUS GRAPHITE INC.	2025-12-31
FONDS À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS À REVENU FIXE MONDIAL DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS AMÉRICAIN DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS CROISSANCE AMERICAINE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS CROISSANCE MONDIALE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS À TRÈS COURT TERME DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE CRÉDIT DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'ACHATS PÉRIODIQUES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES PRODUCTIVES DE REVENU DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D' ACTIONS ASIE-PACIFIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D' ACTIONS DES MARCHÉS EMERGENTS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D' ACTIONS DURABLES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES DYNAMIQUE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D'ACTIONS MONDIALES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES PRODUCTIVES DE REVENU DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'ACTIONS PRODUCTIVES DE REVENUS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE DIVIDENDS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE PERFORMANCE ALPHA II DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE PETITES ENTREPRISES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE RENDEMENT À PRIME DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE RENDEMENT À PRIME PLUS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE AMÉRICAIN DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE MONDIAL DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE REVENU DE RETRAITE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE REVENU ÉNERGÉTIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS DE REVENU IMMOBILIER ET INFRASTRUCTURE II DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE SERVICES FINANCIERS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE STRATÉGIES D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE À COURT TERME PLUS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DIVERSIFIÉ AXÉ SUR L'INFLATION DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS D'OCCASIONS MONDIALES DE CROISSANCE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS DURABLE DE TITRES DE CRÉANCE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS ÉQUILIBRÉ BLUE CHIP DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS EQUILIBRE POWER DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS EVOLUTION ENERGETIQUE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES – APPROCHE AVANCÉE	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - CIBLE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - COUVERTURE DE MARCHÉ STRATÉGIQUE(MC)	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERTURE DE MARCHÉ STRATÉGIQUE(MC)	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES DE BASE	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTALS COMPOSANTS MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ACTIONS PME AMÉRICAINES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ALTERNATIF À POSITIONS LONGUES/COURTES	2025-12-31
FONDS FIDELITY ALTERNATIF À POSITIONS LONGUES/COURTES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ALTERNATIF CANADIEN À POSITIONS LONGUES/COURTES	2025-12-31
FONDS FIDELITY ALTERNATIF MARCHÉ NEUTRE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ALTERNATIF MULTISTRATÉGIES – ACTIONS	2025-12-31
FONDS FIDELITY CANADA PLUS	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMERIQUE	2025-12-31
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES	2025-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS - ENREGISTRÉ	2025-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY DIVIDENDES PLUS	2025-12-31
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY EXPANSION CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY FRONTIERE NORD(MD)	2025-12-31
FONDS FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER COMMERCIAL À REVENU ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY IMMOBILIER COMMERCIAL À REVENU ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVISES NEUTRES	2025-12-31
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS CANADIENNES À RENDEMENT RÉEL COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES DU CANADA À LONG TERME COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE - ÉQUILIBRE(MD)	2025-12-31
FONDS FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE - OBLIGATIONS(MD)	2025-12-31
FONDS FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE(MD)	2025-12-31
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY MARCHE MONETAIRE E.-U.	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS AMÉRICAINES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS AMÉRICAINES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVISES NEUTRES	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2025-12-31
FONDS FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE	2025-12-31
FONDS FIDELITY POTENTIEL CANADA	2025-12-31
FONDS FIDELITY RÉPARTITION D'ACTIFS CANADIENS	2025-12-31
FONDS FIDELITY RÉPARTITION DE REVENU	2025-12-31
FONDS FIDELITY REVENU ABSOLU	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ À TAUX VARIABLE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ À TAUX VARIABLE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2025-12-31
FONDS FIDELITY REVENU FIXE CANADIEN À COURT TERME COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY REVENU FIXE TACTIQUE	2025-12-31
FONDS FIDELITY REVENU MENUEL	2025-12-31
FONDS FIDELITY SITUATIONS SPECIALES	2025-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ	2025-12-31
FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ – DEVICES NEUTRES	2025-12-31
FONDS FIDELITY TITRES CONVERTIBLES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY TOUTES CAPITALISATIONS AMERIQUE	2025-12-31
FONDS FIDELITY VALEUR AMÉRICAINES	2025-12-31
FONDS FIDELITY VALEUR MONDIALE À POSITIONS LONGUES/COURTES	2025-12-31
FONDS FIDELITY VALEUR MONDIALE À POSITIONS LONGUES/COURTES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31
FONDS FIDELITY VALEURS SÛRES DE CROISSANCE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS IMMOBILIER MONDIAL DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS INTERNATIONAL DE DECOUVERTE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL DE DECOUVERTE DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL DE REPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL DE SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS MULTI-ALTERNATIF PLUS DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS VALEUR DU CANADA DYNAMIQUE	2025-12-31
FONDS VALEUR EQUILIBRE DYNAMIQUE	2025-12-31
GENCAN CAPITAL INC.	2025-12-31
GIANT MINING CORP. - FORMERLY MAJUBA HILL COPPER CORP.	2025-12-31
GOLIATH RESOURCES LIMITED	2025-12-31
GRAPHENE MANUFACTURING GROUP LTD.	2025-12-31
GROUPE FORAGE MAJOR INTERNATIONAL INC.	2026-01-31
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-01-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
LEGEND POWER SYSTEMS INC.	2025-12-31
LION ONE METALS LIMITED	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ ACTIF D'OBLIGATIONS DE BASE DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS CANADIENNES DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS MONDIALES DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE DE RENDEMENT MONDIAL DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE DE RENDEMENT PRUDENT DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' OBLIGATIONS À PRIME DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE ÉQUILBRÉE À PRIME DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE DIVIDENDES INTERNATIONAUX DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT MONDIAL DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT PRUDENT DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE RÉPARTITION D'ACTIF DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ DE STRATÉGIES ACTIVES DE CRÉDIT DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ D' OBLIGATIONS À PRIME DYNAMIQUE	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
MANDAT PRIVÉ FIDELITY CROISSANCE ET REVENU AMÉRICAINS	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY DIVIDENDES AMÉRICAINS	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY MARCHÉ MONÉTAIRE - PLUS	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY REVENU FIXE TACTIQUE - PLUS	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY TITRES À REVENU FIXE - PLUS	2025-12-31
MANDAT PRIVE SPECIALISE LIQUIDE DYNAMIQUE	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ TACTIQUE D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE	2025-12-31
MTL CANNABIS CORP.	2025-12-31
NEXT DYNAMICS INC.	2025-09-30
NEXTLEAF SOLUTIONS LTD.	2025-12-31
PHARMACIELO LTD.	2025-12-31
PORTEFEUILLE ACTIONS DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CATÉGORIE ACTIONS DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CATÉGORIE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CATÉGORIE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CATÉGORIE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CATÉGORIE PRUDENTE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILBRÉE DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE DÉFENSIF DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE ÉQUILBRÉ DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY ÉQUILIBRE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY GESTION ÉQUILBRÉE DU RISQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY GESTION PRUDENTE DU RISQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2010	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2015	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2020	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2025	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2030	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2035	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2040	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2045	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2050	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2055	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2060	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) 2065	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY PASSAGE(MC) REVENU	2025-12-31
PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU	2025-12-31
PORTEFEUILLE FNB ACTIF DE CROISSANCE DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FNB ACTIF DE REVENU DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FNB ACTIF ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE FNB ACTIF PRUDENT DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ CATÉGORIE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ D' ACTIONS DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ DE CROISSANCE DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ DE REVENU ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE INTÉGRÉ ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUE	2025-12-31
PORTEFEUILLE REVENU ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUEULTRA	2025-12-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PREMIER SOIN D'AMÉRIQUE INC.	2025-12-31
PULSAR HELIUM INC.	2025-12-31
RED LIGHT HOLLAND CORP.	2025-12-31
RESSOURCES KOBO INC.	2025-12-31
RESSOURCES MASON INC.	2025-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2025-12-31
STRIA LITHIUM INC.	2025-12-31
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2025-12-31
WESTGOLD RESOURCES LIMITED	2025-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉNERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC.	2025-12-31
ALTALINK, L.P.	2025-12-31
AMERIGO RESOURCES LTD	2025-12-31
ATCO LTD.	2025-12-31
AURINIA PHARMACEUTICALS INC.	2025-12-31
AVANT BRANDS INC. FORMERLY GTEC HOLDINGS LTD.	2025-11-30
BANK OF AMERICA CORPORATION	2025-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
BLACKROCK SILVER CORP.	2025-10-31
BORALEX INC.	2025-12-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.	2025-12-31
BROOKFIELD PROPERTY PARTNERS L.P.	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION (FORMERLY, 1505127 B.C. LTD.)	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	2025-12-31
BRUNSWICK EXPLORATION INC.	2025-12-31
CANADIAN BANC CORP.	2025-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2025-11-30
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2025-12-31
CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE	2025-12-31
CAPSTONE COPPER CORP.	2025-12-31
CASCADES INC.	2025-12-31
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - CIBLÉ - DEVISES NEUTRES	2025-11-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - CIBLEE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS NORD-AMÉRICAINES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY BÂTISSEURS – DEVICES NEUTRES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY BÂTISSEURS(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CANADA PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CHINE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMÉRIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMÉRIQUE – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) INTERNATIONALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) INTERNATIONALES – DEVICES NEUTRES	2025-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) MONDIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) MONDIALES – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DIVIDENDES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX	2025-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉQUILIBRE CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE D'ASIE(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE DU NORD(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE DU NORD(MD) – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EUROPE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EXTRÊME-ORIENT	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY FRONTIÈRE NORD(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES – DEVICES NEUTRES(MC)	2025-11-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY JAPON	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MARCHÉS ÉMERGENTS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MARQUES MONDIALES GRAND PUBLIC	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MONDIALE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY OCCASIONS CANADO-AMÉRICAINES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY OCCASIONS CANADO-AMÉRICAINES - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMÉRIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PRÉCURSEURS(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PRÉCURSEURS(MD) – AUTOMATISATION	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY RÉPARTITION DACTIFS CANADIENS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES	2025-11-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY REVENU À COURT TERME CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY REVENU MENSUEL	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SITUATIONS SPÉCIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SOINS DE LA SANTÉ MONDIAUX	2025-11-30
CATEGORIE FIDELITY TOUTES CAPITALISATIONS AMERIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY TOUTES CAPITALISATIONS AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VISION STRATÉGIQUE – DEVISES NEUTRES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VISION STRATÉGIQUE(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ FIDELITY REVENU FIXE - PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE	2025-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE	2025-11-30
CCL INDUSTRIES INC.	2025-12-31
CELESTICA INC.	2025-12-31
CHARTWELL RETIREMENT RESIDENCES	2025-12-31
CHORD ENERGY CORPORATION	2025-12-31
CLARKE INC.	2025-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL / FIERA CAPITAL CORPORATION	2025-12-31
CORPORATION WAJAX	2025-12-31
CU INC.	2025-12-31
CURALEAF HOLDINGS, INC.	2025-12-31
DEFINIUM THERAPEUTICS, INC.	2025-12-31
DEXTERRA GROUP INC.	2025-12-31
DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.	2025-12-31
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2025-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2025-11-30
DOCEBO INC.	2025-12-31
DRI HEALTHCARE TRUST	2025-12-31
ECN CAPITAL CORP.	2025-12-31
EDGE COPPER CORPORATION	2025-12-31
EMPRESS ROYALTY CORP.	2025-12-31
ENDEAVOUR SILVER CORP.	2025-12-31
ENERFLEX LTD.	2025-12-31
ENERGY FUELS INC.	2025-12-31
EPCOR UTILITIES INC.	2025-12-31
EXTENDICARE INC.	2025-12-31
FIDELITY ASSET ALLOCATION CURRENCY NEUTRAL PRIVATE POOL	2025-11-30
FIDELITY ASSET ALLOCATION PRIVATE POOL	2025-11-30
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP CLASS	2025-11-30
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP CURRENCY NEUTRAL CLASS	2025-11-30
FIDELITY U.S. GROWTH OPPORTUNITIES CLASS	2025-11-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
FIRST NATIONAL FINANCIAL CORPORATION	2025-12-31
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	2025-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2025-12-31
GALAXY DIGITAL INC.	2025-12-31
GENESIS TRUST II	2025-10-31
GOLDMINING INC.	2025-11-30
GRANITE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-31
GROUPE ATKINSRÉALIS INC.	2025-12-31
GROUPE TVA INC.	2025-12-31
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2025-12-31
HUT 8 CORP.	2025-12-31
IMAX CORPORATION	2025-12-31
INGEVITY CORPORATION	2025-12-31
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-31
INVESCO LTD.	2025-12-31
JAMIESON WELLNESS INC.	2025-12-31
K92 MINING INC.	2025-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
KEYERA CORP.	2025-12-31
KIBOKO GOLD INC.	2025-12-31
KNEAT.COM, INC.	2025-12-31
L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2025-12-31
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE	2026-01-03
LUCARA DIAMOND CORP.	2025-12-31
M SPLIT CORP.	2025-11-30
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2025-12-31
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS CANADIENNES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRÉ	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS MONDIALES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MANDAT PRIVÉ FIDELITY CROISSANCE MONDIALE	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRÉ - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE - REVENU	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRÉ - REVENUE - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY VALEUR CONCENTRÉE	2025-11-30
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS CLASS	2025-11-30
MEUBLES LEON LTEE	2025-12-31
MORGUARD CORPORATION	2025-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2025-11-30
NEXGEN ENERGY LTD.	2025-12-31
NEXT DYNAMICS INC.	2023-12-31
NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
NORTHLAND POWER INC.	2025-12-31
NUTRIEN LTD.	2025-12-31
PANGEA WELLNESS INC.	2025-10-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD.	2025-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
PASON SYSTEMS INC.	2025-12-31
PEER CAPITAL CORPORATION	2025-10-31
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	2025-12-31
PENDER GROWTH FUND INC.	2025-12-31
PENN ENTERTAINMENT, INC.	2025-12-31
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2025-12-31
PLAZA RETAIL REIT	2025-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2025-11-30
PROPEL HOLDINGS INC.	2025-12-31
QUÉBECOR INC.	2025-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE	2025-11-30
RB GLOBAL, INC. FORMERLY RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2025-12-31
RESSOURCE VANADIUMCORP INC.	2025-10-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2025-12-31
RESSOURCES VANTEX LTÉE	2025-10-31
SOCIETE MINIERE BARRICK	2025-12-31
SONA NANOTECH INC.	2025-10-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
SOURCE ENERGY SERVICES LTD.	2025-12-31
STANTEC INC.	2025-12-31
STARZ ENTERTAINMENT CORP.	2025-12-31
STELLA-JONES INC.	2025-12-31
STLLR GOLD INC.	2025-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2025-12-31
TAMARACK VALLEY ENERGY LTD.	2025-12-31
TDB SPLIT CORP.	2025-11-30
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2025-12-31
TOPICUS.COM INC.	2025-12-31
TORONTO HYDRO CORPORATION	2025-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2025-12-31
TRULIEVE CANNABIS CORP.	2025-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
VALERO ENERGY CORPORATION	2025-12-31
VERTICALSCOPE HOLDINGS INC.	2025-12-31
WESTERN ENERGY SERVICES CORP.	2025-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ZYMEWORKS INC.	2025-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉNERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC.	2025-12-31
ALTALINK, L.P.	2025-12-31
AMERIGO RESOURCES LTD	2025-12-31
ATCO LTD.	2025-12-31
AURINIA PHARMACEUTICALS INC.	2025-12-31
AVANT BRANDS INC. FORMERLY GTEC HOLDINGS LTD.	2025-11-30
BANK OF AMERICA CORPORATION	2025-12-31
BLACKROCK SILVER CORP.	2025-10-31
BORALEX INC.	2025-12-31
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.	2025-12-31
BROOKFIELD PROPERTY PARTNERS L.P.	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION (FORMERLY, 1505127 B.C. LTD.)	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.	2025-12-31
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	2025-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
BRUNSWICK EXPLORATION INC.	2025-12-31
CANADIAN BANC CORP.	2025-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2025-11-30
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2025-12-31
CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE	2025-12-31
CAPSTONE COPPER CORP.	2025-12-31
CASCADES INC.	2025-12-31
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - CIBLÉ - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMERICAINES - CIBLEE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ACTIONS NORD-AMÉRICAINES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY BÂTISSEURS – DEVISES NEUTRES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY BÂTISSEURS(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CANADA PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CHINE	2025-11-30

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMÉRIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMÉRIQUE – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) INTERNATIONALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) INTERNATIONALES – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) MONDIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) MONDIALES – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DIVIDENDES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX	2025-11-30
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉQUILIBRE CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE D'ASIE(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE DU NORD(MD)	2025-11-30

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY ÉTOILE DU NORD(MD) – DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EUROPE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY EXTRÊME-ORIENT	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY FRONTIÈRE NORD(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY GRANDE CAPITALISATION CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES – DEVICES NEUTRES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY JAPON	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MARCHÉS ÉMERGENTS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MARQUES MONDIALES GRAND PUBLIC	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY MONDIALE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY OCCASIONS CANADO-AMÉRICAINES	2025-11-30

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY OCCASIONS CANADO-AMÉRICAINES - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMÉRIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMÉRIQUE - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PRÉCURSEURS(MD)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY PRÉCURSEURS(MD) – AUTOMATISATION	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY RÉPARTITION DACTIFS CANADIENS	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY REVENU À COURT TERME CANADA	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY REVENU MENSUEL	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SITUATIONS SPÉCIALES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY SOINS DE LA SANTÉ MONDIAUX	2025-11-30
CATEGORIE FIDELITY TOUTES CAPITALISATIONS AMERIQUE	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY TOUTES CAPITALISATIONS AMÉRIQUE - DEVICES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2025-11-30

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CATÉGORIE FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VISION STRATÉGIQUE – DEVISES NEUTRES(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE FIDELITY VISION STRATÉGIQUE(MC)	2025-11-30
CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ FIDELITY REVENU FIXE - PLUS	2025-11-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU	2025-11-30
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE	2025-11-30
CCL INDUSTRIES INC.	2025-12-31
CELESTICA INC.	2025-12-31
CHARTWELL RETIREMENT RESIDENCES	2025-12-31
CHORD ENERGY CORPORATION	2025-12-31
CLARKE INC.	2025-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CONDUENT INCORPORATED	2025-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL / FIERA CAPITAL CORPORATION	2025-12-31
CORPORATION WAJAX	2025-12-31
CU INC.	2025-12-31
CURALEAF HOLDINGS, INC.	2025-12-31
DEFINIUM THERAPEUTICS, INC.	2025-12-31
DEXTERRA GROUP INC.	2025-12-31
DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.	2025-12-31
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2025-11-30
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2025-11-30
DOCEBO INC.	2025-12-31
DRI HEALTHCARE TRUST	2025-12-31
ECN CAPITAL CORP.	2025-12-31
EDGE COPPER CORPORATION	2025-12-31
EMPRESS ROYALTY CORP.	2025-12-31
ENDEAVOUR SILVER CORP.	2025-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ENERFLEX LTD.	2025-12-31
ENERGY FUELS INC.	2025-12-31
EPCOR UTILITIES INC.	2025-12-31
EXTENDICARE INC.	2025-12-31
FIDELITY ASSET ALLOCATION CURRENCY NEUTRAL PRIVATE POOL	2025-11-30
FIDELITY ASSET ALLOCATION PRIVATE POOL	2025-11-30
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP CLASS	2025-11-30
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP CURRENCY NEUTRAL CLASS	2025-11-30
FIDELITY U.S. GROWTH OPPORTUNITIES CLASS	2025-11-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
FIRST NATIONAL FINANCIAL CORPORATION	2025-12-31
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	2025-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2025-12-31
GALAXY DIGITAL INC.	2025-12-31
GENESIS TRUST II	2025-10-31
GOLDMINING INC.	2025-11-30
GRANITE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
GROUPE ATKINSRÉALIS INC.	2025-12-31
GROUPE TVA INC.	2025-12-31
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2025-12-31
HUT 8 CORP.	2025-12-31
IMAX CORPORATION	2025-12-31
INGEVITY CORPORATION	2025-12-31
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-31
INVESCO LTD.	2025-12-31
JAMIESON WELLNESS INC.	2025-12-31
KEYERA CORP.	2025-12-31
KIBOKO GOLD INC.	2025-12-31
KNEAT.COM, INC.	2025-12-31
L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2025-12-31
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE	2026-01-03
LUCARA DIAMOND CORP.	2025-12-31
M SPLIT CORP.	2025-11-30
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2025-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS CANADIENNES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CONCENTRÉ	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS MONDIALES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ACTIONS MONDIALES - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY CROISSANCE MONDIALE	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRÉ - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRE - REVENU	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY ÉQUILIBRÉ - REVENU - DEVISES NEUTRES	2025-11-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY VALEUR CONCENTRÉE	2025-11-30
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS CLASS	2025-11-30
MEUBLES LEON LTEE	2025-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
MORGUARD CORPORATION	2025-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2025-11-30
NEXGEN ENERGY LTD.	2025-12-31
NEXT DYNAMICS INC.	2023-12-31
NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
NORTHLAND POWER INC.	2025-12-31
NUTRIEN LTD.	2025-12-31
PANGEA WELLNESS INC.	2025-10-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD.	2025-12-31
PASON SYSTEMS INC.	2025-12-31
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	2025-12-31
PENDER GROWTH FUND INC.	2025-12-31
PENN ENTERTAINMENT, INC.	2025-12-31
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2025-12-31
PLAZA RETAIL REIT	2025-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2025-11-30
PROPEL HOLDINGS INC.	2025-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
QUÉBECOR INC.	2025-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE	2025-11-30
RB GLOBAL, INC. FORMERLY RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2025-12-31
RESSOURCE VANADIUMCORP INC.	2025-10-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2025-12-31
RESSOURCES VANTEX LTÉE	2025-10-31
SOCIETE MINIERE BARRICK	2025-12-31
SONA NANOTECH INC.	2025-10-31
SOURCE ENERGY SERVICES LTD.	2025-12-31
STANTEC INC.	2025-12-31
STARZ ENTERTAINMENT CORP.	2025-12-31
STELLA-JONES INC.	2025-12-31
STLLR GOLD INC.	2025-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2025-12-31
TAMARACK VALLEY ENERGY LTD.	2025-12-31
TDB SPLIT CORP.	2025-11-30
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2025-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
TOPICUS.COM INC.	2025-12-31
TORONTO HYDRO CORPORATION	2025-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2025-12-31
TRULIEVE CANNABIS CORP.	2025-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
VALERO ENERGY CORPORATION	2025-12-31
VERTICALSCOPE HOLDINGS INC.	2025-12-31
WESTERN ENERGY SERVICES CORP.	2025-12-31
ZYMEWORKS INC.	2025-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ASEP CORPORATION	
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	
CARGOJET INC.	
CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES PLUS INVESCO	
CATÉGORIE CANADIENNE INVESCO	
CATÉGORIE D'ACTIONS EUROPÉENNES INVESCO	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

CATÉGORIE D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO

CATÉGORIE D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO

CATÉGORIE D' EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO

CATEGORIE D' EXCELLENCE EQUILIBREE CANADIENNE INVESCO

CATÉGORIE FNB INDICE CANADIEN RAFI INVESCO

CATÉGORIE FNB INDICE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESCO

CATÉGORIE FRANCHISES AMÉRICAINES INVESCO

CATÉGORIE INTERNATIONALE DE CROISSANCE INVESCO

CATÉGORIE MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO

CATÉGORIE MONDIALE D' ACTIONS SÉLECT INVESCO

CATÉGORIE MONDIALE DIVIDENDES INVESCO

CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILIBRÉE INVESCO

CATÉGORIE OPPORTUNITÉS MONDIALES INVESCO

CATÉGORIE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAIN STREET
INVESCO

CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ INVESCO

CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO

CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO

CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INVESCO

CATÉGORIE RENDEMENT DIVERSIFIÉ INVESCO

CORPORATION TOMAGOLD

ELECTROVAYA INC.

FONDS CANADIEN INVESCO

FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES INVESCO

FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES INVESCO

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT INVESCO

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO

FONDS D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO

FONDS DE CONTRATS À TERME GÉRÉS INVESCO

FONDS DE CROISSANCE DU REVENU INVESCO

FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS CANADIENS

FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE INVESCO

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE INVESCO

FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES AVANTAGE INVESCO

FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ MONDIAL INVESCO

FONDS DE SOCIÉTÉS MONDIALES INVESCO

FONDS D'EXCELLENCE CANADIEN BQÉ INVESCO

FONDS D'EXCELLENCE ÉQUILIBRÉ CANADIEN INVESCO

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS INVESCO

FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN INVESCO

FONDS ÉQUILIBRÉ SÉLECT INVESCO

FONDS FNB AMÉRICAIN RAFI INVESCO

FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX ESG INVESCO

FONDS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS ESG
INVESCOFONDS FNB INDICE D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS 1-
5 ANS INVESCO

FONDS FNB INDICE NASDAQ 100 INVESCO

FONDS FNB INDICE S&P 500 ESG INVESCO

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

FONDS FNB MONDIAL ÉQUILIBRÉ ESG INVESCO

FONDS FNB MONDIAUX+ RAFI INVESCO

FONDS FRANCHISES AMÉRICAINES INVESCO

FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESCO

FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE INVESCO

FONDS MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO

FONDS MONDIAL D'ACTIONS SÉLECT INVESCO

FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ INVESCO

INVESCO 1-5 YEAR LADDERED INVESTMENT GRADE CORPORATE
BOND INDEX ETF

INVESCO CANADIAN CORE PLUS BOND ETF

INVESCO CANADIAN DIVIDEND INDEX ETF

INVESCO CANADIAN GOVERNMENT FLOATING RATE INDEX ETF

INVESCO ESG CANADIAN CORE PLUS BOND ETF

INVESCO ESG GLOBAL BOND ETF

INVESCO ESG NASDAQ 100 INDEX ETF

INVESCO GLOBAL BOND ETF

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

INVESCO INTERNATIONAL DEVELOPED DYNAMIC-MULTIFACTOR
INDEX ETF

INVESCO LONG TERM GOVERNMENT BOND INDEX ETF

INVESCO MORNINGSTAR GLOBAL ENERGY TRANSITION INDEX ETF

INVESCO MORNINGSTAR GLOBAL NEXT GEN AI INDEX ETF

INVESCO NASDAQ 100 EQUAL WEIGHT INDEX ETF

INVESCO NASDAQ 100 INCOME ADVANTAGE ETF

INVESCO NASDAQ 100 INDEX ETF

INVESCO NASDAQ NEXT GEN 100 INDEX ETF

INVESCO RAFI CANADIAN INDEX ETF

INVESCO RAFI GLOBAL SMALL-MID ETF

INVESCO RAFI U.S. INDEX ETF

INVESCO RAFI U.S. INDEX ETF II

INVESCO RUSSELL 1000 DYNAMIC-MULTIFACTOR INDEX ETF

INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INCOME ADVANTAGE ETF

INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INDEX ETF

INVESCO S&P 500 ESG INDEX ETF

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

INVESCO S&P 500 LOW VOLATILITY INDEX ETF

INVESCO S&P EUROPE 350 EQUAL WEIGHT INDEX ETF

INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED DIVIDEND
ARISTOCRATS ESG INDEX ETF

INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED ESG INDEX ETF

INVESCO S&P US DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF

INVESCO S&P/TSX 60 EQUAL WEIGHT INDEX ETF

INVESCO S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX
ETF

INVESCO S&P/TSX COMPOSITE ESG INDEX ETF

INVESCO S&P/TSX COMPOSITE LOW VOLATILITY INDEX ETF

INVESCO US TREASURY FLOATING RATE NOTE INDEX ETF (USD)

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ INVESCO

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM INVESCO

PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ INVESCO

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INVESCO

PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE INVESCO

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ INVESCO

PORTEFEUILLE FNB PRUDENT INVESCO

PORTEFEUILLE FNB REVENU MENSUEL INVESCO

SUNCOR ENERGIE INC.

XALI GOLD CORP.

NOTICE ANNUELLE

Date du document

ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉNERGIE RENOUVELABLE BROOKFIELD INC. 2025-12-31

ATCO LTD. 2025-12-31

AURINIA PHARMACEUTICALS INC. 2025-12-31

AVANT BRANDS INC. FORMERLY GTEC HOLDINGS LTD. 2025-11-30

BANK OF AMERICA CORPORATION 2025-12-31

BORALEX INC. 2025-12-31

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD. 2025-12-31

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION (FORMERLY, 1505127 B.C. LTD.) 2025-12-31

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P. 2025-12-31

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC 2025-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
CANADIAN BANC CORP.	2025-11-30
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2025-11-30
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2025-12-31
CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE	2025-12-31
CCL INDUSTRIES INC.	2025-12-31
CELESTICA INC.	2025-12-31
CHARTWELL RETIREMENT RESIDENCES	2025-12-31
CHORD ENERGY CORPORATION	2025-12-31
CLARKE INC.	2025-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL / FIERA CAPITAL CORPORATION	2025-12-31
CORPORATION WAJAX	2025-12-31
CURALEAF HOLDINGS, INC.	2025-12-31
DEFINIUM THERAPEUTICS, INC.	2025-12-31
DEXTERRA GROUP INC.	2025-12-31
DIRTT ENVIRONMENTAL SOLUTIONS LTD.	2025-12-31
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2025-11-30

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
DIVIDEND SELECT 15 CORP.	2025-11-30
DOCEBO INC.	2025-12-31
DRI HEALTHCARE TRUST	2025-12-31
ECN CAPITAL CORP.	2025-12-31
EMPRESS ROYALTY CORP.	2025-12-31
ENERFLEX LTD.	2025-12-31
ENERGY FUELS INC.	2025-12-31
EPCOR UTILITIES INC.	2025-12-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	2025-12-31
FORACO INTERNATIONAL SA	2025-12-31
GALAXY DIGITAL INC.	2025-12-31
GENESIS TRUST II	2025-10-31
GOLDMINING INC.	2025-11-30
GRANITE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2025-12-31
GROUPE ATKINSRÉALIS INC.	2025-12-31
GROUPE TVA INC.	2025-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2025-12-31
HUT 8 CORP.	2025-12-31
IMAX CORPORATION	2025-12-31
INGEVITY CORPORATION	2025-12-31
ISOENERGY LTD.	2025-12-31
KEYERA CORP.	2025-12-31
KNEAT.COM, INC.	2025-12-31
L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2025-12-31
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE	2026-01-03
M SPLIT CORP.	2025-11-30
MATADOR TECHNOLOGIES INC.	2025-10-31
MEUBLES LEON LTEE	2025-12-31
MORGUARD CORPORATION	2025-12-31
NEW COMMERCE SPLIT FUND	2025-11-30
NEXGEN ENERGY LTD.	2025-12-31
NORTH AMERICAN FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
NORTHLAND POWER INC.	2025-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
NUTRIEN LTD.	2025-12-31
PARAMOUNT RESOURCES LTD.	2025-12-31
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	2025-12-31
PENN ENTERTAINMENT, INC.	2025-12-31
PRIME DIVIDEND CORP.	2025-11-30
PROPEL HOLDINGS INC.	2025-12-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE	2025-11-30
RB GLOBAL, INC. FORMERLY RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2025-12-31
SOCIETE MINIERE BARRICK	2025-12-31
SOURCE ENERGY SERVICES LTD.	2025-12-31
STANTEC INC.	2025-12-31
STARZ ENTERTAINMENT CORP.	2025-12-31
STLLR GOLD INC.	2025-12-31
SUNCOR ENERGIE INC.	2025-12-31
TAMARACK VALLEY ENERGY LTD.	2025-12-31
TDB SPLIT CORP.	2025-11-30
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2025-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
TORONTO HYDRO CORPORATION	2025-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2025-12-31
TRULIEVE CANNABIS CORP.	2025-12-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2025-11-30
VALERO ENERGY CORPORATION	2025-12-31
WESTERN ENERGY SERVICES CORP.	2025-12-31
ZYMEWORKS INC.	2025-12-31

AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT

	Date du document
PEER CAPITAL CORPORATION	2025-10-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc. Demande de dispense

Vu la demande sous examen coordonné déposée auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à titre d'autorité principale (l'« autorité principale ») et auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF », et collectivement avec l'autorité principale, les « décideurs à l'égard de la dispense coordonnée ») par RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc. (le « demandeur ») en date du 31 octobre 2025 et modifiée en date du 20 février 2026, laquelle demande vise à obtenir une dispense de l'application de la totalité du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1, r. 5 (le « Règlement 21-101 »), du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation*, RLRQ, c. V-1.1, r. 6 et du *Règlement 23-103 sur la négociation électronique et l'accès électronique direct aux marchés*, RLRQ, c. V-1.1, r. 7.1 (la « dispense relative aux activités de marché »);

Vu la demande déposée auprès de l'AMF par le demandeur en date du 31 octobre 2025 et modifiée en date du 20 février 2026, laquelle demande vise à obtenir une dispense de l'obligation d'être reconnu à titre de système de règlement qui est prévue à l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») ainsi qu'une dispense de l'application de la totalité du *Règlement 24-102 sur les obligations relatives aux chambres de compensation*, RLRQ, c. V-1.1, r. 8.01 (collectivement avec la dispense relative aux activités de marché, la « dispense demandée »);

Vu l'intention du demandeur d'exploiter une plateforme électronique privée autorisée qui utilise la technologie de registre distribué pour émettre et placer des obligations parmi un petit groupe de participants au marché institutionnel (la « plateforme »), et d'en faciliter la négociation;

Vu la plateforme, qui est le fruit de travaux de recherche expérimentale collaborative du demandeur, de la division des valeurs mobilières de La Banque Toronto-Dominion (la « Banque TD ») et de Valeurs Mobilières TD Inc. (collectivement avec Banque TD, la « TD »), de la Banque du Canada (la « BdC ») et d'Exportation et développement Canada (« EDC »);

Vu les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, ainsi que dans la législation canadienne en valeurs mobilières, qui ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition;

Vu les termes définis suivants :

« courtier » : le demandeur ou la TD, à ce titre, de même que tout autre courtier auquel l'accès à la plateforme pourrait être accordé conformément aux conditions de la présente décision;

« émetteur » : l'émetteur des obligations, soit EDC;

« événement de transfert » : certaines conditions énoncées dans l'obligation (y compris si l'émetteur a des préoccupations raisonnables concernant la viabilité, la performance, l'intégrité, la disponibilité ou la sécurité de la plateforme ou s'il établit que le transfert des obligations hors de la plateforme est nécessaire pour protéger les investisseurs), dont la survenance permet à l'émetteur de transférer des obligations hors de la plateforme;

« monnaie de gros en \$ CA » (*W-CAD*) : la représentation numérique des dollars canadiens de gros créée et gérée par la BdC dans le registre des liquidités aux fins du projet détenue dans un portefeuille de liquidités et échangeable contre de l'argent dans le système de paiements Lynx;

« nœud » : une instance du logiciel d'application du projet qui exploite une version d'un registre et dont les fonctions sont les suivantes : i) vérifier si les opérations dans le registre sont valides; ii) valider les blocs d'opérations; et iii) diffuser l'information relative aux opérations validées à d'autres nœuds afin de synchroniser leurs versions respectives du registre pertinent;

« obligation » : une obligation libellée en dollars canadiens, émise par l'émetteur sans certificat et représentée par les jetons de titres de créance (*debt security tokens*) inscrits dans le registre des obligations;

« projet » : le projet décrit à la déclaration 6 de la présente décision;

« registre » : le registre des obligations et le registre des liquidités (au sens des présentes) ou l'un d'eux, selon le cas.

Vu les déclarations suivantes faites au soutien de la dispense demandée :

Le demandeur

1. Le demandeur est une société par actions constituée sous le régime des lois fédérales du Canada, dont le siège est situé à Toronto (Ontario).
2. Toutes les actions ordinaires en circulation du demandeur sont détenues par RBC Dominion valeurs mobilières Limitée, filiale de Banque Royale du Canada.
3. Le demandeur n'a pas de titres inscrits ou cotés sur une bourse ou un marché dans un territoire à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.
4. Le demandeur est inscrit à titre de courtier en placement dans tous les territoires du Canada et est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (l'« OCRI »).
5. Le demandeur ne contrevient pas à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire du Canada.

Le projet

6. Le demandeur, la TD, la BdC et EDC ont collaboré à un projet de recherche expérimentale visant à évaluer l'utilisation de la technologie du registre distribué pour l'émission, le placement, la gestion et la négociation d'obligations ainsi que le règlement atomique d'opérations sur ces obligations en monnaie de gros en \$ CA. Le projet évaluera certaines hypothèses de recherche convenues et partagera publiquement les principales conclusions des publications de recherche.
7. Le projet repose sur deux registres distribués privés : un registre pour les obligations (le « registre des obligations ») et un registre pour la monnaie de gros en \$ CA (le « registre des liquidités ») ainsi qu'un logiciel d'application permettant l'échange de renseignements entre le registre des obligations et le registre des liquidités afin de faciliter le règlement atomique d'opérations (le « protocole interregistres »).
8. Le registre des obligations est distribué dans une série de nœuds hébergés sur un serveur infonuagique, chacun exploitant une version du registre des obligations et du protocole interregistres (les « nœuds du registre des obligations »). Chaque nœud du registre des obligations est accessible, avec autorisation, par Internet au moyen d'une interface utilisateur (l'« interface utilisateur du registre des obligations »). La plateforme est composée des nœuds du registre des obligations et de l'interface utilisateur du registre des obligations et est maintenue et exploitée par le demandeur (à ce titre, l'« exploitant de la plateforme »).
9. Le registre des liquidités est distribué dans une série de nœuds hébergés sur des serveurs infonuagiques, chacun exploitant une version du registre des liquidités et du protocole interregistres (les « nœuds du registre des liquidités »). Chaque nœud du registre des liquidités est accessible, avec autorisation, par Internet au moyen d'une interface utilisateur (l'« interface

utilisateur du registre des liquidités »). La BdC exploite les nœuds du registre des liquidités et l'interface utilisateur du registre des liquidités (à ce titre, l'« exploitant du registre des liquidités »).

10. Le projet comprend : a) l'émission par l'émetteur d'obligations sur la plateforme; b) l'émission de monnaie de gros en \$ CA par la BdC dans le registre des liquidités; c) la négociation à règlement atomique des opérations sur les obligations par l'intermédiaire du protocole interregistres reliant le registre des obligations et le registre des liquidités pour faciliter les opérations sur la plateforme; et d) la gestion des obligations sur la plateforme tout au long de leur cycle de vie, y compris le remboursement et le paiement des intérêts.
11. Les obligations ne seront pas émises au public ni négociées avec celui-ci. Bien que la plateforme soit conçue pour accepter des tiers investisseurs, aux fins de la preuve de concept du projet, les seuls investisseurs seront i) la trésorerie de la Banque Royale du Canada (« Trésorerie RBC »), à titre de cliente du demandeur et ii) la Banque TD (collectivement, et conjointement avec tout autre investisseur auquel l'accès à la plateforme pourrait être accordé conformément aux conditions de la présente décision, les « investisseurs »).
12. Les obligations émises par l'émetteur peuvent être placées en vertu de l'article 2.34 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21 et du premier alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, LRO 1990, c. S.5 (la « LVMO »), en ce qu'elles constituent des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada. EDC, l'émetteur, est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et engage irrévocablement le gouvernement du Canada. Pour la même raison, l'obligation d'inscription à titre de courtier ne s'applique pas en vertu de la dispense prévue au deuxième alinéa de l'article 8.21 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 ainsi que du premier alinéa de l'article 35 de la LVMO.

Opérations sur la plateforme

13. Le demandeur et la TD, en qualité de courtiers, sont les co-chefs de file du placement d'obligations et agiront en qualité de mainteneurs de marché pour faciliter la négociation des obligations sur le marché secondaire sur la plateforme, Trésorerie RBC et la Banque TD agissant en qualité d'investisseurs.
14. L'exploitant de la plateforme autorise les courtiers et les investisseurs participants (collectivement, les « participants ») à accéder à un nœud du registre des obligations désigné sur la plateforme par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations. Chaque participant se voit attribuer un mécanisme unique d'accès et de stockage numérique protégé par cryptage dans le registre des obligations (un « portefeuille d'obligations »). L'émetteur est également autorisé à accéder à la plateforme par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations et se voit attribuer un portefeuille d'obligations; il a toutefois des droits limités correspondant à son rôle d'émetteur des obligations.
15. L'exploitant du registre des liquidités autorise les participants à accéder à un nœud du registre des liquidités désigné par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des liquidités. Chaque participant se voit attribuer un mécanisme unique d'accès et de stockage numérique protégé par cryptage dans le registre des liquidités (un « portefeuille de liquidités »). L'émetteur est également autorisé à accéder au registre des liquidités par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des liquidités et se voit attribuer un portefeuille de liquidités.
16. La plateforme n'est accessible qu'aux participants et à l'émetteur par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations au moyen des identifiants de connexion. Le demandeur, en qualité de courtier, a le pouvoir de demander que l'accès approprié soit accordé à son investisseur. La TD, en qualité de courtier, a le pouvoir de demander que l'accès approprié soit accordé à son investisseur.
17. Les courtiers réaliseront l'achat initial d'obligations auprès de l'émetteur sur la plateforme et revendront par la suite les obligations aux investisseurs.
18. La monnaie de gros en \$ CA est la représentation numérique de la monnaie en dollars canadiens utilisée pour effectuer des opérations sur la plateforme. Les participants et l'émetteur financeront

leurs portefeuilles de liquidités respectifs en transférant de la monnaie fiduciaire en dollars canadiens à la BdC, qui sera alors convertie en monnaie de gros en \$ CA d'un montant équivalent dans le portefeuille de liquidités pertinent. Les opérations en monnaie de gros en \$ CA seront validées, enregistrées et diffusées dans le registre des liquidités.

19. Le protocole interregistres est un logiciel d'application qui fonctionne sur chaque nœud. Le protocole interregistres synchronise, opération par opération, les mouvements d'obligations et de monnaie de gros en \$ CA entre le registre des obligations et le registre des liquidités. Le protocole interregistres valide les ordres d'achat en confirmant qu'il y a suffisamment de monnaie de gros en \$ CA pour financer le prix d'achat des obligations dans le portefeuille de liquidités de l'acheteur et valide les ordres de vente en confirmant qu'il y a suffisamment d'obligations dans le portefeuille d'obligations du vendeur pour procéder au règlement atomique de l'opération. Au moment de cette validation, les ordres sont appariés, et les actifs sont réglés et diffusés sur tous les nœuds.
20. Toutes les opérations sur le marché secondaire des obligations doivent avoir lieu sur la plateforme. Les courtiers agiront en qualité de mainteneurs de marché et répondront en qualité de contrepartistes à tout message de demande de cotation reçu par l'intermédiaire de la plateforme de la part d'investisseurs qui cherchent à acheter ou à vendre des obligations. Les cotations, si elles sont acceptées, lieront le courtier ayant répondu à la demande de cotation. Pour exécuter et régler l'opération qui s'ensuit, la plateforme utilisera ses fonctions de règlement atomique par l'intermédiaire du protocole interregistres pour effectuer les transferts nécessaires dans les registres.
21. Les courtiers et les investisseurs peuvent enregistrer des ordres d'achat ou de vente d'obligations en se connectant à l'interface utilisateur du registre des obligations et ils peuvent financer leurs portefeuilles de liquidités en se connectant à l'interface utilisateur du registre des liquidités. Les deux interfaces utilisateur sont protégées par une authentification multifactor. Les courtiers, les investisseurs et leurs utilisateurs autorisés sont tenus de protéger leurs identifiants de connexion et d'effectuer leurs activités sur la plateforme conformément aux politiques et procédures en matière de cybersécurité de leur organisation respective qui s'appliquent généralement à leurs activités, notamment aux opérations de négociation de titres à revenu fixe.
22. Les paiements d'intérêts, les remboursements de capital et les rachats d'obligations seront effectués sur avis de l'émetteur à un participant. Le paiement sera alors effectué par l'émetteur qui distribue la monnaie de gros en \$ CA dans les portefeuilles de liquidités des porteurs d'obligations concernés, qui pourront ensuite la convertir en monnaie fiduciaire en dollars canadiens. Lors du rachat ou du remboursement d'obligations, le paiement de rachat dans le portefeuille de liquidités sera accompagné du transfert à l'émetteur des obligations sur la plateforme, après quoi les obligations seront retirées du registre des obligations et annulées.
23. La plateforme est un mécanisme qui réunit des ordres d'obligations de nombreux acheteurs et vendeurs et utilise des méthodes éprouvées, non discrétionnaires, selon lesquelles les ordres interagissent, et les acheteurs et les vendeurs s'entendent sur les conditions d'une opération. Par conséquent, la plateforme est un « marché » au sens de la LVMO et du Règlement 21-101.

Administration de la plateforme et gestion des clés

24. Le demandeur, la TD et la BdC ont choisi un tiers fournisseur pour développer le logiciel d'application pour le projet. L'exploitant de la plateforme a retenu les services du tiers fournisseur pour la prestation de services d'administration des logiciels et d'infonuagique pour tous les nœuds du registre des obligations (l'« administrateur de la plateforme »). L'administrateur de la plateforme fournit également des services d'administration de logiciels et d'infonuagique pour les nœuds du registre des liquidités attribués au demandeur, à la TD et à l'émetteur. La BdC administre son propre nœud du registre des liquidités.
25. L'administrateur de la plateforme fournit l'environnement infonuagique qui héberge tous les nœuds du registre des obligations et tous les nœuds du registre des liquidités, à l'exception du nœud du registre des liquidités de la BdC.

26. Les transferts d'obligations entre les portefeuilles d'obligations dans le registre des obligations et le règlement atomique d'obligations et de monnaie de gros en \$ CA aux termes du protocole interregistres sont contrôlés par des clés cryptographiques (les « clés »).
27. Si un courtier ou un investisseur souhaite exécuter une opération sur la plateforme, l'utilisateur autorisé du courtier ou de l'investisseur transmettra ses instructions par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations, qui associe automatiquement les instructions d'opération reçues aux clés du portefeuille d'obligations de ce courtier ou de cet investisseur. L'exploitant de la plateforme n'agit pas à titre d'intermédiaire et ne participe pas activement à ce processus.
28. L'exploitant de la plateforme a délégué à l'administrateur de la plateforme la responsabilité de sauvegarder et d'administrer les clés de tous les portefeuilles d'obligations, d'aider les utilisateurs autorisés à réinitialiser leurs mots de passe et de transmettre des instructions par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations.
29. Le système de gestion des clés de la plateforme permet de générer de nouvelles clés. La perte d'une clé d'un portefeuille d'obligations n'entraînera pas la perte des obligations détenues dans ce portefeuille d'obligations. De même, la perte d'une clé d'un portefeuille de liquidités n'entraînera pas la perte de la monnaie de gros en \$ CA détenue dans ce portefeuille de liquidités. Puisque les obligations ne peuvent pas être transférées hors de la plateforme (sous réserve d'un événement de transfert) et que la monnaie de gros en \$ CA ne peut pas être transférée hors du registre des liquidités, le contrôle administratif des clés par l'administrateur de la plateforme n'entraîne pas de risques liés à la garde liés aux clés privées des registres publics de la chaîne de blocs accessibles sans autorisation.
30. Bien que l'exploitant de la plateforme soit en définitive responsable de la supervision de l'administrateur de la plateforme dans son rôle de gardien des clés, l'exécution des opérations sur la plateforme est effectuée par des utilisateurs autorisés pour le compte de chaque courtier ou investisseur directement par l'intermédiaire de l'interface utilisateur du registre des obligations, sans l'intervention de l'exploitant de la plateforme ou de l'administrateur de la plateforme.

Tenue de dossiers et contrôles

31. La plateforme empêche le déplacement hors de la chaîne des obligations et assure la garde, le contrôle de la gestion des opérations et l'administration des actifs.
32. Les courtiers détiendront des obligations pour leur propre compte dans des portefeuilles d'obligations distincts à leur nom. De plus, les courtiers détiendront des obligations pour le compte des investisseurs dans des portefeuilles d'obligations distincts au nom de chaque investisseur. Toutes les obligations seront clairement enregistrées dans chaque portefeuille d'obligations dans le registre des obligations comme étant séparées et distinctes des actifs de l'exploitant de la plateforme et de chaque courtier. Le registre des obligations définitif sera conservé par l'exploitant de la plateforme sur son nœud du registre des obligations désigné.
33. Si des erreurs de saisie se produisent sur la plateforme, elles seront résolues conformément à un « protocole de correction des erreurs » convenu par le demandeur, l'émetteur et les participants, qui énonce divers protocoles convenus pour résoudre les erreurs dans le registre des obligations et pour traiter les litiges qui en découlent.
34. Fiducie RBC Services aux Investisseurs, société de fiducie réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières et membre du groupe du demandeur, fournira les services de tenue des dossiers hors de la plateforme et de rapprochement après la négociation pour les positions sur obligations et les opérations sur la plateforme.

Vu la décision rendue par l'autorité principale afin d'accorder au demandeur la dispense relative aux activités de marché (la « décision de l'autorité principale »);

Vu l'article 263 de la LVM;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu l'analyse faite par la Direction de l'encadrement des activités de négociation et la Direction de l'encadrement des activités de compensation, ainsi que la recommandation de la Direction principale de l'encadrement des activités de marché et des dérivés d'accorder la dispense demandée aux conditions prévues à la présente décision du fait qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

- A. Le demandeur demeure inscrit à titre de courtier en placement dans tous les territoires du Canada et membre en règle de l'OCRI.
- B. Tant que la TD est un courtier sur la plateforme, la Banque TD demeure une banque de l'annexe 1 en règle en vertu des lois fédérales du Canada et Valeurs Mobilières TD Inc. demeure inscrite à titre de courtier en placement dans tous les territoires du Canada et membre en règle de l'OCRI.
- C. Le demandeur, en qualité d'exploitant de la plateforme, limitera les actifs pouvant être négociés par les participants sur la plateforme aux obligations émises par l'émetteur. La plateforme ne facilitera pas la négociation ou le règlement d'actifs numériques créés sur d'autres plateformes ou qui peuvent être négociés à l'extérieur de la plateforme.
- D. Les obligations se négocieront exclusivement sur la plateforme (sous réserve de la survenance d'un événement de transfert).
- E. Le demandeur, en qualité d'exploitant de la plateforme, n'autorisera pas de discrimination déraisonnable entre les participants dans le cadre des réponses aux demandes de cotation.
- F. Le demandeur n'interdira pas l'accès des participants à la plateforme, ni ne leur imposera des conditions d'accès ou d'autres limites à cet égard sans motif valable.
- G. Le demandeur établira des normes écrites pour l'accès à la plateforme.
- H. Le demandeur mettra en place des contrôles internes à l'égard des réseaux qui prennent en charge les demandes de cotation, l'acceptation des demandes de cotation ainsi que l'exécution des opérations, y compris les contrôles fournis par des tiers aux termes d'ententes d'impartition.
- I. Le demandeur avisera les décideurs à l'égard de la dispense coordonnée au moins 45 jours avant d'apporter tout changement important ou significatif aux activités de la plateforme ou aux normes d'accès à la plateforme.
- J. Le demandeur mettra en place des contrôles des technologies de l'information, notamment des contrôles liés aux activités, à la sécurité de l'information, à la gestion des changements, à la gestion des problèmes, au soutien des réseaux, à la cyberrésilience et à l'assistance logiciel, y compris les contrôles fournis par des tiers aux termes d'ententes d'impartition.
- K. Le demandeur avisera les décideurs à l'égard de la dispense coordonnée de quelque défaillance, mauvais fonctionnement, retard ou atteinte à la sécurité des réseaux de la plateforme qui a un effet défavorable important sur les investisseurs. Cet avis sera fourni dans un délai raisonnable suivant la survenance de cet événement, compte tenu de la nature et de l'impact de celui-ci.
- L. Le demandeur conservera les livres, les dossiers et les autres documents raisonnablement nécessaires pour rendre compte de son activité, notamment :
 - a) un registre de tous les participants auxquels l'accès à la plateforme a été accordé ou refusé;
 - b) des résumés quotidiens des opérations sur les obligations ainsi que des volumes et valeurs des opérations;
 - c) les dossiers de toutes les demandes de cotation, cotations et opérations, y compris le cours, le volume, les heures auxquelles les demandes de cotation ont été saisies, traitées et acceptées; et

- d) un exemplaire de tous les renseignements affichés par le demandeur ou l'émetteur sur la plateforme.
- M. En plus de tout autre renseignement exigé par la législation en valeurs mobilières, le demandeur fournira au décideur à l'égard de la dispense coordonnée en temps opportun tout rapport, document ou renseignement qu'il pourrait demander de temps à autre afin de vérifier la conformité à la législation en valeurs mobilières du Québec ou de l'Ontario et aux conditions énoncées dans la présente décision, dans un format que ce décideur à l'égard de la dispense coordonnée juge acceptable.
- N. Avant d'accorder l'accès à la plateforme à tout courtier outre le demandeur et la TD, ou à tout investisseur outre Trésorerie RBC et la Banque TD, le demandeur devra obtenir le consentement écrit préalable des décideurs à l'égard de la dispense coordonnée.

La présente décision prend effet à la date de la décision de l'autorité principale et cessera de produire ses effets le 31 décembre 2027.

Fait le 25 février 2026.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs et de la distribution

Décision n° 2026-SMVD-0001

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Règlementation
 - 8.3 Sanctions administratives pécuniaires
 - 8.4 Décisions de révision
 - 8.5 Annexes et autres renseignements
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÈGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

8.4 DÉCISIONS DE RÉVISION

Aucune information.

8.5 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.